LPO FRANCE RAPPORT D'ACTIVITE 2006



CONSERVATION

HOMME ET SOCIETE

LA LPO EN CHIFFRES

COMMUNICATION

DELEGATIONS ET GROUPES LPO







Madame, Monsieur,

De toutes parts, la biodiversité subit des agressions. Les espaces sauvages se réduisent comme peau de chagrin, les espèces sensibles se fragilisent, les populations d'espèces communes sont malmenées, le climat se réchauffe. En 2006, la LPO a continué son combat au quotidien pour enrayer cette tendance. Expertise naturaliste, protection des espèces et des espaces, éducation et sensibilisation du public. Ce travail collectif et solidaire s'appuie sur les bénévoles et les salariés de la LPO, à travers un réseau unique en France. Depuis cette année, le réseau des délégations, groupes et relais de la LPO est présent sur 69 départements français, puisque la LPO Franche-Comté et la LPO-Isère nous on rejoints. Bienvenue à eux !

Allain Bougrain Dubourg

Président

Olivier Le Gall Délégué national





Sommaire

CONSERVATION

Les espèces	6
Mission juridique	11
SITES NATURELS	12
Mission internationale	15
Espaces ruraux	16
HOMME ET SOCIÉTÉ	18
COMMUNICATION	20
ADMINISTRATION ET FINANCES	22
DÉLÉGATIONS ET GROUPES LPO	26

Introduction

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), créée en 1912, a pour but "la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent et, en particulier, la faune et la flore qui y sont associées", et plus globalement, la biodiversité. Avec plus de 41 000 membres, c'est aujourd'hui l'une des premières organisations de protection de la nature en France.

La LPO réalise des actions avec la contribution active de milliers de bénévoles, de 129 salariés pour la seule association nationale et avec le soutien de ses adhérents, sympathisants, abonnés et donateurs.

Ce réseau de femmes et d'hommes se structure autour de l'association nationale, reconnue d'utilité publique depuis 1986, mais également de ses Délégations, Groupes, Relais, Sites et Antennes. Afin que ces correspondants régionaux soient largement associés aux décisions, un Conseil national les regroupe deux fois par an. Ce Conseil national est une instance de réflexion, de coordination et de proposition auprès du Conseil d'administration (voir organigramme page 5).

Ce document présente le rapport d'activité de la LPO nationale ainsi qu'un bilan des activités des délégations et groupes.

La LPO est le représentant officiel en France de BirdLife International, alliance d'associations pour la protection de la nature qui réunit plus de cent organisations dans le monde, soit plus de deux millions d'adhérents. Les orientations de la LPO participent à la stratégie de conservation des oiseaux et de leurs milieux qu'anime BirdLife International au niveau européen et mondial. L'action de la LPO s'appuie sur la stratégie de BirdLife International pour l'identification des sites ornithologiques majeurs, l'évaluation du statut des oiseaux et l'élaboration des plans d'action et de restauration des espèces à tous les niveaux : local, régional, national et mondial.

Avec ces informations de terrain, la LPO épaule BirdLife International dans le lobbying au niveau des instances européennes sur les politiques communautaires ayant une incidence nationale directe.

L'action de la LPO pour la protection du patrimoine naturel s'inscrit aussi dans les engagements nationaux, européens et internationaux pris par la France pour la conservation de la biodiversité, notamment en application de la convention de Rio (1992), des directives "Oiseaux" (1979) et "Habitats" (1992) ainsi qu'à travers les inventaires des espèces menacées (listes rouges).

Nombre d'interlocuteurs qui côtoient et rencontrent la LPO sont étonnés par notre appellation à leurs yeux réductrice, Lique pour la Protection des

Oiseaux, au regard des nombreuses activités réalisées au profit de la protection de la nature toute entière. En effet, la gestion des réserves naturelles, les expertises et inventaires pour les habitats naturels, l'agriculture, les énergies renouvelables, la valorisation ou le développement de l'écotourisme, le conseil porté à l'agriculteur ou à la collectivité dans un souci de concilier développement économique, social et environnemental (c'est à dire les trois piliers du développement durable), nous rapprochent davantage d'une association de protection de la nature et de l'environnement généraliste. Mais, la LPO reste bien fidèle à ses origines de 1912. Lors de sa création, elle était la section ornithologique de la Société Nationale de Protection de la Nature - et si elle est ancrée en ce XXI^e siècle dans la modernité d'un mouvement international. BirdLife, qui compte parmi ses membres un modèle, la Royal Society for the Protection of Birds (RSPB), avec ses 1,1 million de membres, la clef d'entrée de toutes ses activités reste toujours la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent. Les oiseaux, qui sont les indicateurs de l'état de santé de la planète...

En 2006, la LPO s'est investie et projetée résolument dans le long terme à travers deux projets structurants bien que de nature très différente :

- Elle a décidé de transférer en 2008 son siège social de la Corderie Royale de Rochefort aux Fonderies Royales, bâtiment également du XVIème siècle, situé à proximité (moins d'un km) mais ayant l'énorme avantage de regrouper en un seul lieu de travail les 3 bureaux actuels disséminés et peu adaptés. La LPO deviendra propriétaire (et non locataire comme actuellement) et réaménagera cet ancien bâtiment à caractère industriel en intégrant la démarche Haute Qualité Environnementale, répondant aux normes d'émission très faible de gaz à effet de serre par l'usage d'une chaudière bois et non au gaz, la production de 40% des besoins en électricité par la pose de 130 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit.
- Forte du constat que l'environnement, la biodiversité, les ressources naturelles se dégradent, la LPO a élaboré avec l'aide de ses délégations et de ses experts et administrateurs un manifeste aux candidats à l'élection présidentielle 2007 et aux élections législatives qui s'ensuivent. Elle a élaboré 20 propositions pour restaurer la qualité de la biodiversité et des ressources naturelles en France, notamment dans les domaines de l'agriculture, les biocarburants, la chasse, le climat, l'éducation à l'environnement, les énergies renouvelables, la fiscalité et la vie associative.
- Par ailleurs, la LPO, la Fondation Nicolas Hulot et France Nature Environnement ont décidé d'associer leur force pendant ces trois prochaines années pour obtenir des parlementaires tant européens que français des textes de loi, et des gouvernements des mesures réglementaires prenant en considération davantage les intérêts de la nature.

Les axes directeurs de la LPO

La LPO agit par et dans l'intérêt général. Elle entend réaliser ses actions en confortant son indépendance par une croissance régulière du nombre de personnes qui la soutiennent et en veillant :

- à un fonctionnement démocratique ;
- à encourager toute initiative individuelle ou collective en faveur de la nature ;
- à travailler avec les populations et associations locales, les autorités, les institutions, les acteurs économiques ;
- à contribuer au développement durable et à l'épanouissement social et culturel ;
- à partager avec le plus grand nombre ses connaissances sur le patrimoine naturel;
- à évaluer ses actions au sein des équipes et du réseau ;
- à faciliter pour le plus grand nombre l'accès à l'observation de la nature dans le respect de celle-ci.

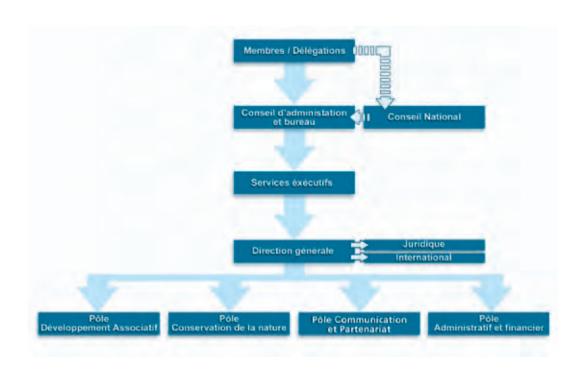
QUELQUES CHIFFRES-CLEFS

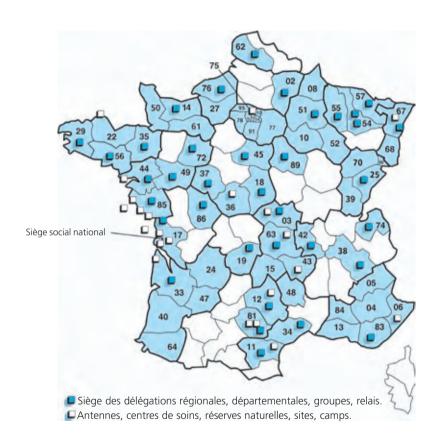
La LPO, c'est :

- 94 années d'une passion au service des oiseaux et de la nature ;
- plus de 21 000 ha de sites naturels gérés par l'association ;
- plus de 12 000 Refuges LPO partout en France, soit 30 000 ha de havres de paix pour la faune et la flore ;
- plus de 3 500 animations ou programmes éducatifs pour les scolaires par an, soit près de 15 animations par jour ;
- des milliers d'oiseaux blessés ou mazoutés accueillis chaque année dans les 5 centres de sauvegarde;
- l'édition d'une revue trimestrielle grand public, L'OISEAU MAG, qui compte plus de 19 500 abonnés, de son supplément annuel Rapaces de France avec 5 300 abonnés et d'une revue bimestrielle spécialisée, Omithos, forte de 3 000 abonnés ;
- reconnue d'utilité publique en 1986, la LPO est agréée à la fois comme association de jeunesse et d'éducation populaire et comme association éducative complémentaire de l'enseignement public.

ORGANIGRAMME GENERAL

DELEGATIONS, GROUPES, RELAIS, ANTENNES, RESERVES NATURELLES, SITES & CAMPS, CENTRES DE SOINS LPO





Pôle d'activités majeur de la LPO, la conservation de la nature regroupe celles et ceux qui développent les stratégies de conservation de la nature et de la biodiversité à court et long terme (expertises et inventaires, actions de sauvegarde des milieux naturels et ruraux, acquisition et gestion de terrains à fort intérêt écologique...). En 2006, la LPO a contribué :



- à la désignation par la France de la plupart des Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), inventoriées par la LPO et ses correspondants en 1991-1992, en ZPS, Zones de Protection Spéciale, au titre de la directive Oiseaux par le ministère de l'Ecologie sur la menace d'une très lourde condamnation par la cour de justice européenne. Les sites Natura 2000 désignés au titre de la directive Oiseaux concernent dorénavant 4,5 millions d'hectares, soit 7,6% du territoire métropolitain, et couvrent l'essentiel de l'avifaune rare et menacée de notre pays ;
- grâce au "lobbying" de l'ensemble des partenaires européens de BirdLife International, à la reconnaissance de l'oiseau comme l'un des indicateurs d'évolution de la biodiversité et des changements climatiques dans les 27 pays de l'Union Européenne, ce qui encourage les partenaires de BirdLife en Europe et la LPO à suivre l'évolution des populations sensibles grâce à sa cellule spécialisée.

LES ESPECES

A l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la loi sur la protection de la nature (10 juillet 1976), le Muséum national d'Histoire naturelle et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) ont publié le premier bilan de santé des différentes populations d'oiseaux dans un livret intitulé "Le statut des oiseaux en France (1^{ère} édition)".

En mai 2006, l'IFEN et la LPO réalisaient le dossier du "4 pages" intitulé "Les oiseaux d'eau préfèrent les espaces protégés en hiver".

Comment ne pas parler de l'action spectaculaire engagée en tout début septembre 2006 "Bruant ortolan : tolérance zéro". Cette opération "coup de poing" a permis de "surprendre" le braconnage ordinaire de 30 000 à 50 000 Bruants ortolans des Landes par quelques milliers de pratiquants, au vu et au su de tous, dont les autorités représentant l'Etat. La LPO accuse de complicité l'Etat et les autorités locales.

Qu'apprend-on dans le livret "Le statut des oiseaux en France"?

- que l'Aigle royal, le Faucon pèlerin, la Cigogne blanche ont failli disparaître dans les années 1970 avant de reconquérir les territoires abandonnés ;
- que 42 espèces d'oiseaux d'eau hivernants se portent nettement mieux (cygnes, oies) et qu'à l'inverse d'autres espèces communes voient une érosion de leurs effectifs sans que le statut de protection de la loi de 1976 n'ait changé les choses : Aigle de Bonelli, Râle des genêts, Outarde canepetière, Sterne de Dougall, Macareux moine, mais aussi des espèces communes (Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Moineau friquet, Perdrix grise...);
- que des espèces ont profité de la constitution du réseau d'espaces protégés, dont les 350 réserves naturelles nationales et régionales, et notamment les oiseaux marins, Sterne caugek, Fou de Bassan, Mouette mélanocéphale, les Hérons cendré et gardebœufs et l'Aigrette garzette.

C'est en effet la première fois en France que sont rendus publics les résultats des principales enquêtes nationales qui concernent :

- les oiseaux d'eau hivernants (100 espèces)
- les oiseaux marins nicheurs (30 espèces)
- les rapaces nicheurs (25 espèces)
- les espèces nicheuses rares et menacées (50 espèces)
- les oiseaux nicheurs communs (150 espèces).

Life Butor étoilé: bilan du programme 2001-2006

Le programme Life Nature "Restauration et gestion des habitats du Butor étoilé en France" coordonné par la LPO s'est achevé le 31 mars 2006. Il a concerné six zones humides accueillant 25 à 30 % de l'effectif national nicheur de Butor étoilé : estuaire de Seine (76), étangs de Brenne (36), étangs de Vendres (34), étangs Charnier-Scamandre (30), marais du Vigueirat (13) et marais de Rochefort (17).

Ce programme, associant dix organismes (associations de protection de la nature, collectivités et organismes de recherche) a été un succès. Il a contribué plus particulièrement à :

- une amélioration significative des connaissances sur la biologie et l'écologie de ce héron des roselières,
- la restauration du fonctionnement hydraulique de près de 6 500 hectares de marais
- l'expérimentation de modalités de gestion environnementale des roselières en partenariat avec les coupeurs de roseaux et propriétaires d'étangs concernés.
- l'acquisition de 23 hectares de marais favorables à l'hivernage du Butor étoilé en marais Rochefortais (17),
- la création d'une mallette pédagogique "A la recherche du Butor étoilé" destinée aux jeunes publics, aux étudiants et aux usagers.

Tous sites confondus, les effectifs de Butor étoilé sont globalement stables, voire en augmentation (effectifs compris entre 90 et 126 pour la période 2001-2005). Deux facteurs se conjuguent pour expliquer cette évolution

positive : le meilleur recensement des populations sur les sites et l'amélioration des conditions d'accueil du Butor étoilé grâce aux travaux hydrauliques et aux nouveaux modes de gestion des roselières engagés au cours du Life.

De nombreuses actions doivent se poursuivre au delà de ce programme: travaux de restauration hydraulique. concertation dans le cadre de l'élaboration des Documents d'Objectifs (Docob) Natura 2000... Au niveau national, la LPO intervient auprès du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable pour la validation, en 2008, d'un plan national de restauration du Butor étoilé qui permettra d'élargir à d'autres sites les actions menées dans le cadre du projet Life



Butor étoilé.

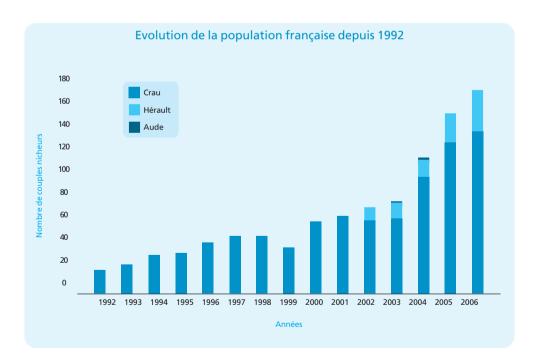
Conservation du Faucon crécerellette

La LPO est coordinatrice du programme LIFE Transfert (2005-2009) qui vise la conservation du Faucon crécerellette dans deux ZPS du département de l'Aude et une ZPS d'Estrémadure. 8 partenaires sont associés à ce Life, un espagnol (DEMA) et 7 français (LPO Aude, UFCS, LPO PACA, CNITV, UPMC, PNRNM et ACPP). Ce projet est basé sur un échange de savoir-faire entre les partenaires français et espagnol concernant la réalisation d'un centre d'élevage en captivité, la mise en œuvre d'une opération de réintroduction et l'élaboration d'un guide de gestion des habitats. Les principales actions menées en 2006 sont : l'aménagement d'un local pour les lâchers sur le site Audois avec la libération des 50 premiers poussins, l'aménagement d'un centre français d'élevage en captivité et la réalisation d'études concernant le régime alimentaire, l'utilisation des habitats de chasse, études préalables nécessaires à la réalisation du guide de gestion des habitats. Par ailleurs, le projet comprend, un important volet de sensibilisation dont divers outils ont été élaborés courant 2006 : sites web français et espagnol, diffusion d'une plaquette et d'une affiche de présentation du LIFE, édition d'un bulletin de liaison en deux langues...

Les premiers résultats concernant la réintroduction de l'espèce devrait se produire au printemps 2007 avec les premiers retours et, pourquoi pas, les premiers cas de nidification sur le site de libération audois, ancien site de nidification. A terme (2009), le projet vise la formation d'une colonie forte d'au moins 10 couples nicheurs.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan national de restauration dont la LPO est coordinatrice, les actions de suivi et de conservation des populations existantes se poursuivent en plaine de Crau (LPO) et l'Hérault (LPO Hérault) où les effectifs présents en 2006 étaient respectivement de 136 et 35 couples.

Pour suivre les actions menées par la LPO en faveur du faucon crécerellette, allez sur le site http://crecerellette.lpo.fr/



Le Faucon crécerellette.

En 2006, la recherche des nids et le prélèvement d'œufs ont présenté les mêmes difficultés qu'en 2005. En Espagne, contrairement à ce qui était attendu, l'effort à fournir pour trouver les nids a dû être au moins aussi important que celui à fournir en France. Ceci est dû à l'intensification de l'agriculture qui menace de plus en plus les populations d'outardes espagnoles. Seulement deux nids ont ainsi été trouvés en 10 jours de prospection. Cette opération ne sera pas renouvelée les années suivantes. En France, 46 nids ont été trouvés avec un total de 152 œufs. Soixante sept œufs ou poussins ont été protégés in situ, 101 œufs ont été incubés au centre d'élevage et 32 outardes ont été lâchées. L'élevage conservatoire est constitué de 27 outardes.

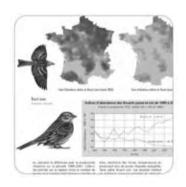
Sur les 32 jeunes issus de captivité et lâchés en 2006, 30 ont quitté les sites de rassemblement à des dates identiques à celles observées en 2005, en septembre-octobre. Par ailleurs, les deux outardes équipées de balises et lâchées cette année en Deux Sèvres sont allées hiverner en Espagne (en 2005, une outarde équipée d'une balise avait hiverné au Portugal).

Au cours de l'hiver 2005-2006, les recherches d'outardes équipées d'émetteurs ont conduit à localiser un très petit nombre d'individus mais ont cependant permis d'identifier des zones d'hivernage en Espagne jusque là inconnues pour l'espèce.

La communication avec la profession agricole et les chasseurs a été poursuivie parallèlement à la recherche de nids et au suivi des outardes lâchées. Mais les actions de communication et de sensibilisation du public ont véritablement pris toute leur ampleur avec l'inauguration du centre d'élevage de Sainte Blandine (Deux-Sèvres).









Oiseaux en France métropolitaine : état des lieux en 2006

Des 545 espèces d'oiseaux inventoriées à ce jour en France métropolitaine, près de 400 y sont observées de facon régulière, 306 s'y reproduisent (dont une douzaine de façon irrégulière) et une centaine n'est présente qu'en période de migration et/ou d'hivernage. A l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la loi sur la protection de la nature (10 juillet 1976), la LPO, en collaboration avec le Muséum national d'Histoire naturelle, a édité une brochure qui fait le bilan de santé de ces populations d'oiseaux de France métropolitaine (la brochure est téléchargeable sur le site internet de la LPO: http://www.lpo.fr/comm/2006/docs/StatutOiseauxFrance.pdf).

Ce travail a été réalisé en s'appuyant sur les analyses des données collectées lors des inventaires et des suivis avifaunistiques réalisés sur le terrain par des centaines d'ornithologues. Il permet, entre autres, de mesurer comment la loi sur la protection de la nature a bénéficié à l'avifaune. Le document expose les résultats des suivis des oiseaux d'eau hivernants (100 espèces), des oiseaux marins nicheurs (30 espèces), des rapaces nicheurs (25 espèces), des espèces nicheuses rares et menacées (60 espèces) et des oiseaux nicheurs communs (plus de 100 espèces). Parmi les éléments marquants évoqués dans cette synthèse, on peut citer la situation de l'Aigle royal, du Faucon pèlerin et de la Cigogne blanche, qui ont failli disparaître durant les années 1970, avant de reconquérir une partie des territoires desquels ils avaient été éradiqués avant leur protection. Quarante-deux espèces d'oiseaux d'eau hivernants ont augmenté sensiblement à la faveur de la protection des zones humides majeures et se portent nettement mieux (cygnes, oies) qu'il y a une trentaine d'années.

Pour ce qui concerne les situations préoccupantes, on observe une érosion constante des effectifs d'oiseaux devenus rares, tels que l'Aigle de Bonelli, le Râle des genêts, l'Outarde canepetière, la Sterne de Dougall, le Macareux moine, pour qui le statut de protection, suite au vote de la loi de 1976, n'a pas permis de changer les choses dans le bon sens. Il en va de même de bon nombre d'espèces communes, telles que le Bouvreuil pivoine, le Bruant jaune, le Moineau friguet, la Perdrix grise... qui souffrent d'une dégradation profonde de leurs habitats. Des espèces ont profité de la constitution du réseau d'espaces protégés, qui comprend à ce jour plus de 330 réserves naturelles nationales et régionales, dont la création a été promue par la loi sur la protection de la nature. Plusieurs espèces d'oiseaux marins ont directement bénéficié de la protection de leurs sites de reproduction, telles que la Sterne caugek, le Fou de Bassan, la Mouette mélanocéphale, le Héron cendré, le Héron garde-bœuf, l'Aigrette garzette... Cette synthèse a pour objectif de porter à connaissance les informations récentes sur l'état de l'avifaune française qui alimentent l'observatoire de l'avifaune. Le service Etudes du patrimoine naturel de la LPO envisage d'étendre cet observatoire à la majorité des espèces présentes en Métropole et dans les Collectivités d'Outre-Mer. Cela a vocation à constituer un outil afin d'évaluer l'efficacité et les lacunes des mesures de conservation entreprises pour la sauvegarde des oiseaux et de leurs habitats.

Halte migratoire du Bécasseau maubèche sur les réserves naturelles du Centre-Atlantique

Le Bécasseau maubèche *Calidris canutus canutus* est un limicole effectuant de grandes migrations. Il nidifie sur la péninsule du Taïmyr en Sibérie et hiverne majoritairement sur les vasières du Banc d'Arguin en Mauritanie, certains allant jusqu'en Afrique du Sud. A chaque Printemps, la population mondiale, estimée à 220 000 individus, migre entre ces deux sites, effectuant une distance d'environ 8500 km. Pourtant courant mai, une partie de la population effectue une halte sur un petit nombre de vasières de la façade centre Atlantique avec des effectifs variables mais pouvant être très importants.

20 ans après les premières études effectuées sur le sujet, les réserves naturelles gérées par la LPO, situées sur la route de migration, ont initié un programme d'études en collaboration avec d'autres réserves de la façade atlantique, l'Université de La Rochelle et l'Institut d'Ecologie Marine aux Pays-Bas, afin de mieux connaître le nombre d'oiseaux présents, l'importance des ressources trophiques disponibles et leur impact sur les espèces proies au cours de cette halte secondaire.

Cette étude a été menée au cours des printemps 2005 et 2006. Afin d'estimer précisément le nombre d'oiseaux effectuant cette halte secondaire, des comptages synchronisés ont été effectués sur les vasières 3 h avant ou après la marée haute.

Le régime alimentaire a été établi à partir de l'analyse des fèces. L'analyse se base sur la mesure des fragments de coquilles retrouvés dans les fèces permettant de reconstruire ce régime (identification des espèces proies, taille, biomasse). Parallèlement, les invertébrés benthiques ont été échantillonnés sur chaque zone d'alimentation afin de déterminer la biomasse disponible.

Les résultats obtenus démontrent que le Bécasseau maubèche effectue une halte migratoire pendant une très courte période au cours des deux premières semaines de mai avec un pic de fréquentation maximal autour du 12 mai. Les Pertuis Charentais accueillent les effectifs les plus importants et plus particulièrement la baie de l'Aiguillon (jusqu'à 35 000 individus en 2005, 70 % des effectifs français). Les réserves naturelles de Moëze-Oléron et d'Yves suivent avec plus de 5 000 individus chacun.

L'analyse des fèces montre que le bivalve *Macoma balthica* (une telline) est l'espèce proie préférentiellement prélevée. Les effectifs d'oiseaux les plus importants se retrouvent d'ailleurs sur les sites ou sa densité est la plus forte. En l'absence de *M. balthica*, le bivalve *Abra alba* peut prendre des proportions importantes dans le régime alimentaire du Bécasseau maubèche. Enfin, le gastéropode *Hydrobia ulvae* (minuscule escargot d'environ 5 mm de long) est l'espèce complémentaire dans l'alimentation des oiseaux, pouvant prendre des proportions très importantes quand les deux bivalves ne sont pas disponibles.

Enfin, la capture au filet vertical d'une centaine d'individus en 2006 sur la réserve naturelle de Moëze a montré que les oiseaux avaient un très faible poids au moment de leur arrivée (aux alentours de 100 g, contre 125 g en moyenne à leur départ de France et 220 g à leur départ de la mer de Wadden pour la Sibérie)

Cette halte migratoire s'effectue donc sur une très courte période, sur un nombre de site très restreint et avec un nombre d'oiseaux utilisant la France en mai 2005 et 2006 supérieurs à 50 000 Bécasseaux maubèche. Le caractère grégaire de l'espèce concentre cette importante partie de la population mondiale qui trouve dans les réserves centre-atlantiques la quiétude et les disponibilités alimentaires nécessaires à la reconstitution de leurs réserves de graisse leur permettant de terminer leur migration et de se reproduire dès leur trajet terminé.

La cause responsable des variations interannuelles d'effectifs reste à identifier : ressources alimentaires de moins bonne qualité en Mauritanie avant de partir et/ou des vents défavorables à leur progression pendant leur migration nécessitant une dépense d'énergie trop importante. De futures études permettront d'en savoir plus afin de suivre au plus près l'avenir de cette espèce nicheuse arctique et donc en première ligne face aux conséquences du réchauffement climatique.





Bécasseau maubèche bagué

Pyrénées, sous les ailes des grands rapaces

Gypaète barbu, Vautour fauve, Vautour percnoptère, Milan royal, quatre figures emblématiques de la faune pyrénéenne qui occupent une place à part dans le bestiaire pyrénéen. Quatre grands rapaces aux statuts différents pour lesquels la LPO et ses partenaires développent un programme entre Méditerranée et Atlantique.

Depuis de nombreuses années, le FIR, devenu la mission rapaces de la LPO coordonne des actions de suivi, de préservation et de sensibilisation autour du Gypaète barbu. Considéré comme le rapace le plus menacé d'Europe, il bénéficie sur le massif des Pyrénées, depuis 1997, d'un plan de restauration validé par le ministère de l'écologie et du développement durable. La LPO en est l'animatrice. L'organisation du suivi de l'espèce, la détermination des zones de sensibilité autour des sites de nids, l'étude des causes de mortalité, la négociation de mesures de préservation sont le lot quotidien de



nos travaux. De novembre à mai, pour pallier le manque de nourriture de certains territoires, les salariés ou bénévoles des organismes qui coopèrent au programme alimentent des sites de nourrissage en os ou pattes de brebis, nourriture qu'affectionne particulièrement le Gypaète barbu. En 2006, 15 sites de nourrissage ont été alimentés sur toute la montagne pyrénéenne. Cette mesure temporaire a permis de favoriser l'expansion de la population de Gypaète barbu sur la partie est du massif et de renforcer les effectifs sur la partie ouest.

Résultats encourageants, le nombre de couples est en augmentation : 19 couples étaient recensés il v a dix ans. 28 sont présents aujourd'hui sur le versant nord des Pyrénées. Toutefois, ces résultats sont fragiles et de nombreuses menaces subsistent : perturbations sur sites de nidification, mise en évidence de plusieurs cas d'empoisonnement, destruction des habitats... Ces résultats doivent donc être confirmés dans le temps en particulier quand on sait qu'un couple de Gypaète barbu n'élève dans le meilleur des cas qu'un seul jeune par an et que celui-ci ne parviendra à se reproduire, en moyenne, qu'à l'âge de 10 ans. Fort des savoir-faire et du crédit accumulé auprès des institutions par le programme autour du Gypaète barbu, la LPO s'est vue confiée en 2006 la mise en œuvre d'un inventaire de la population de Vautour fauve. La première phase a permis d'estimer la population des Pyrénées françaises à 580 couples nicheurs soit environ 10 % de la population pyrénéenne (90 % en Espagne). Les thématiques et les espèces concernées par nos actions dans les Pyrénées sont depuis 2006 plus nombreuses. Ainsi, l'équipe LPO a également en charge la mise en oeuvre des plans de restauration du Vautour percnoptère et du Milan royal.

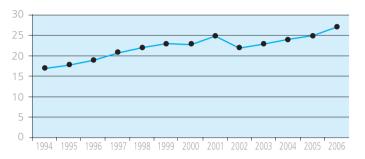
Pour toutes ces actions, en définissant des protocoles à l'échelle du massif, en animant des dynamiques de réseaux, en recherchant les financements nécessaires, la LPO intervient comme un expert fiable, un catalyseur, un soutien aux organismes qui développent des actions de suivi, de préservation ou de sensibilisation de ces grands rapaces.

Associations naturalistes ou d'éducation à l'environnement, établissements publics, espaces protégés, fédérations de chasseurs, associations pastorales... plus de 60 organismes collaborent au sein de réseaux techniques : le réseau Casseur d'os, le réseau Percnoptère Pyrénées et le réseau Milan royal Pyrénées en charge des actions de suivi, de surveillance et de nourrissage, et le réseau Education Pyrénées Vivantes en charge des actions de sensibilisation.

Pour la LPO, la préservation de ces emblèmes des Pyrénées est une priorité. C'est à l'échelle de tout le massif qu'il est nécessaire d'agir car les populations de grands rapaces ne connaissent pas les frontières administratives. C'est pourquoi une coopération avec nos homologues espagnols a été formalisée à travers un programme interreg III A Pyrénées Vivantes 2002-2006. Il est fondamental que des échanges transfrontaliers perdurent pour que vivent les grands rapaces

Retrouvez toutes les actions et les résultats du programme sur http://gypaete.lpo.fr/

Evolution du nombre de couples de Gypaète barbu dans les Pyrénées françaises (1994-2006).



30ème Colloque Francophone d'Ornithologie (CFO)

Après Namur et Nantes, Paris a accueilli les 2 et 3 décembre 2006 (Université de la Sorbonne), le 30^e Collogue Francophone d'Ornithologie qui rassemble depuis 1971 les passionnés de l'observation, de l'étude et de la conservation des oiseaux. Ce colloque était organisé, sous la responsabilité de la LPO (Philippe J.Dubois) et notamment de son antenne lle-de-France pour les aspects pratiques, par la Société d'Etudes Ornithologiques de France (SEOF), le Centre Ornithologique de la Région Ile-de-France (CORIF) et le Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN - Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux), avec l'objectif d'ouvrir ces deux journées à un public le plus large possible.

Près de 400 personnes de tout horizon (scientifiques, ornithologues de terrain, grand public, personnel de collectivités locales ou de bureaux d'études...) ont ainsi assisté à 19 communications orales organisées en six sessions relatives à différentes thématiques : conservation d'espèces (vautour moine, pétrel à menton blanc, puffin des baléares), écologie comportementale et habitat, migrateurs, oiseaux et changements globaux, ornithologie moléculaire (phylogénie, taxonomie, grippe aviaire), histoires d'ornithologie. En outre 18 posters étaient présentés en parallèle.

En soirée, le film "une nuit avec le grand duc" a été présenté aux participants en présence de l'un des réalisateurs, Alain Ravayrol, qui a ainsi pu répondre aux questions suscitées par cette projection en avantpremière.

Le prochain Colloque Francophone d'Ornithologie se tiendra à Paris les 30 novembre et 1er décembre 2007 et nous attendons encore plus de participants intéressés par la biologie et l'écologie des oiseaux.



Le Plan d'action migration, c'est quoi?

Suite à la parution au printemps 2006 de l'ouvrage "La France à tire d'ailes" (P.J. Dubois et E. Rousseau), un constat s'impose : si certains sites de migration disposent de vingt ans de données d'observation, la mutualisation et l'exploitation des suivis à l'échelle nationale ne sont pas réalisées, tandis que les protocoles diffèrent et que nombre de sites interrompent leurs suivis faute de moyens. En parallèle, l'état de conservation de nombreuses espèces migratrices et leurs statuts de protection restent précaires ou menacés.

Sous l'impulsion des deux auteurs du livre et de la LPO, il est proposé aux associations impliquées dans les suivis de la migration de se réunir pour répondre à ces enjeux.

Dans un premier temps, un bref état des lieux des expériences est réalisé. Puis, au cours de plusieurs rencontres, les lacunes en terme de connaissances, les besoins méthodologiques, logistiques, techniques, pédagogiques, les outils nécessaires à la mutualisation des acquis et à la mise en réseau des sites sont identifiés.

Cette réflexion commune de ce qui s'appelle désormais la Mission migration a abouti à la rédaction du Plan d'actions migration, qui doit se décliner sur cinq ans*. Son objectif fondamental est de renforcer la protection des espèces migratrices par la mutualisation des moyens, des connaissances et des outils, l'exploitation et la diffusion des données de suivis, la mise en réseau et la pérennisation des sites de migration, la mobilisation de tous les publics par des actions communes de sensibilisation.

La mise en oeuvre du Plan d'actions migration permettra à terme d'établir des échanges de données et des stratégies d'actions communes avec les autres pays européens, généralement plus avancés que le France sur cette problématique.

Font partie des objectifs 2007 la création d'un site Internet consacré à la migration permettant la saisie de données en ligne, l'équipement des sites de migration en matériel optique et pédagogique, la sensibilisation du public par des événements communs, l'exploitation des données existantes pour améliorer nos connaissances etc. Les actions à conduire pour cette première année sont ambitieuses, mais elles sont fondamentales!

Pour en savoir plus ou participer à ce réseau : julie.riegel@lpo.fr

*Merci aux structures suivantes pour leur contribution et leur engagement : OCL, CORA, GONm, délégations LPO, Le Clipon, OCL, Observatoire avifaune de la ZPS estuaire et marais de la Seine, réseau des Réserves Naturelles Manche-Atlantique, Picardie Nature, Amis du parc naturel régional de Corse, Société d'histoire naturelle du pays de Montbéliard... et à celles qui rejoindront bientôt le réseau!



La mission juridique

En 2006, la LPO a mené une cinquantaine d'affaire devant les juridictions pénales :

empoisonnement de rapaces, trafic de passereaux, chasse avec magnétophones ont constitué les infractions récurrentes.



Elle a également mené des contentieux devant les tribunaux administratifs concernant la prolongation des dates de chasse aux grives dans le sud-est et au pigeon ramier dans le Gers, poursuivi sans succès sa plainte contre l'Etat qui a autorisé l'emploi des tendelles en Aveyron et Lozère pour la capture des grives...

Devant les juridictions civiles, elle a engagé une action en responsabilité pour faute contre la Fédération des Chasseurs de la Somme qui incitait les chasseurs à chasser pendant 10 jours après la fermeture au 31 janvier comme elle l'avait fait, avec succès, en 1999 contre le président de l'Union Nationale des Chasseurs.

Au niveau européen, la LPO a déposé une plainte auprès de la Commission à l'encontre du gouvernement français qui tolère sans réprimer le braconnage estival en Camargue au mois d'août chaque année...

La LPO a poursuivi le contentieux relatif aux affaires de dégazage en mer avec 5 nouvelles affaires.

13 jugements de condamnation ont été rendus par le tribunal correctionnel de Brest mais qui ont tous fait l'objet d'appel devant la Cour d'appel de Rennes.



Milan noir.

SITES NATURELS

Malgré les discours la situation de l'environnement reste préoccupante, comme on a pu le constater lors de la présentation au congrès national des réserves naturelles (co-organisé par la LPO) du premier Baromètre de la Nature Terre Sauvage. En effet, l'artificialisation du territoire se poursuit (+ 13 % pour les parkings et les routes en 12 ans, + 24 % pour les terrains bâtis) pendant que les espaces strictement protégés (réserves naturelles, parcs nationaux, terrains du conservatoire du littoral) continuent de représenter à peine plus de 1,5 % du territoire national.

C'est pourquoi l'action de la LPO en matière de maîtrise foncière reste fondamentale : en 2006, nous avons acquis 44 ha en marais poitevin qui s'ajoutent aux 315 existants et qui vont permettre d'améliorer encore la conservation de la biodiversité de cette zone humide si menacée (voir ci-après). Et d'autres projets sont en perspectives, en Brenne notamment.

Un nouvel outil se met enfin en place, les Réserves Naturelles Régionales. La loi qui les institue date de 2002, mais les décrets ne sont parus qu'en mai 2005. Les Régions commencent donc à mettre en œuvre cette nouvelle compétence et la LPO porte plusieurs projets, notamment en Pays de la Loire et en Poitou-Charentes. A travers ses acquisitions, la gestion de réserves naturelles, la mise en œuvre de programmes européens LIFE Nature et le développement du travail en réseau de sites, la LPO poursuit ses actions en faveur de la biodiversité remarquable ou plus commune. Les exemples présentés ci-après en sont l'illustration.

Les suivis de l'avifaune sur le bassin de la Loire

L'avifaune est souvent utilisée comme groupe indicateur, à la fois pour étudier l'impact des aménagements et de la gestion, l'évolution des milieux, ou encore pour caractériser les types de cours d'eau.

Elle a donc été particulièrement étudiée par l'Observatoire du patrimoine naturel mis en place dans le cadre du programme Loire nature (2002-2006). Cet observatoire a progressivement évolué vers un Centre de ressources, sorte de pôle-relais entre les détenteurs de données naturalistes et les usagers souhaitant disposer d'informations ayant pour vocation de dresser un état des lieux de la connaissance et de la situation du patrimoine naturel du bassin. La LPO a coordonné le volet avifaune de l'Observatoire du patrimoine naturel de la Loire et des ses affluents. Plusieurs protocoles de suivis spécifiques ont été définis et mis en place en tenant compte des spécificités ligériennes. Cet observatoire a permis aux associations locales de fournir des résultats exploitables dans le cadre de synthèses sur le territoire du bassin ou à l'échelle nationale. Ces suivis visaient également à améliorer la connaissance de l'avifaune afin de servir d'aide à la décision pour les aménagements ou travaux concernant la Loire et ses affluents.

Les suivis réalisés sur les rivières du bassin de la Loire couvrent globalement la plupart des techniques utilisables en milieu plus ou moins ouvert :

- des suivis quantitatifs par indice d'abondance sur les peuplements d'oiseaux et des dénombrements de territoires (plans quadrillés),
- des analyses portant sur la répartition (cartographie des territoires occupés par une espèce), à une échelle plus ou moins fine et pouvant être évolutive,
 des suivis spécifiques ou par groupes d'espèces (Laridés, Limicoles, Cincle plongeur...). Les enquêtes réalisées à l'échelle du bassin depuis 2004 ont porté sur les effectifs nicheurs d'Hirondelle de rivage, de Guêpier d'Europe et de Cincle plongeur et de Laridés (Sternes naine et pierregarin, Mouettes

rieuse et mélanocéphale, Goéland leucophée). S'est ajouté un recensement simultané des Balbuzards pêcheurs au printemps sur la quasi-totalité du cours de la Loire. Ces espèces d'oiseaux ont été retenues car elles constituent des indicateurs pertinents de la qualité des écosystèmes ligériens. Par exemple, l'Hirondelle de rivage creuse son nid dans des falaises de limons et de sable. Sa répartition permet de déterminer où la dynamique du fleuve et de ses affluents reste la plus importante.

Les prospections de terrain ont été réalisées par les associations ornithologiques du bassin de la Loire, les scientifiques universitaires et l'ONCFS. En tout, près de 300 observateurs se sont investis dans cet observatoire de l'avifaune. La LPO les en remercie sincèrement.

Merci également à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, l'Etablissement Public Loire et la DIREN de Bassin pour leur soutien financier à cette opération.



Cincle plongeur.



Balbuzard pêcheur.

Accueil de l'assemblée générale annuelle de RNF

Du 25 au 29 avril, les réserves naturelles de Vendée ont accueillie à Longeville sur mer l'assemblée générale annuelle de RNF (Réserve Naturelle de France), association qui regroupe l'ensemble des gestionnaires de réserves naturelles. La LPO et l'ONCFS, co-gestionnaires de la RN de la baie de l'Aiguillon en étaient les organisateurs, en partenariat avec la RN Michel Brosselin de Saint Denis du Payré (gérée par l'ADEV).

C'est la seconde fois que la LPO organisait ce congrès, qui regroupe environ 220 personnes, après celui tenu sur l'île de Ré en 1997. Comme chaque année, il est l'occasion de faire le point sur les travaux menés en réseau à travers les commissions (scientifique, éducation à l'environnement...) et groupes thématiques (notamment le groupe Oiseaux co-animé par la LPO et qui développe un programme important sur les limicoles côtiers).

Le congrès 2006 a vu la présence de madame la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, Nelly Olin. 2006 était en effet l'occasion de faire le point sur le rôle des réserves naturelles après 30 ans d'application de la loi sur la protection de la nature de 1976. Si le bilan de cette loi est largement positif, il est apparu lors des débats la nécessité de fonder de nouvelles ambitions pour la protection de la nature en France, à travers une relance de la création de réserves naturelles nationales mais aussi par le développement des réserves naturelles régionales, les Régions disposant désormais de cette compétence. D'autres outils doivent être développés, comme la mise en œuvre effective d'actions de gestion pour les sites Natura 2000. La Ministre a d'ailleurs pu annoncer à cette occasion le rattrapage (enfin) du retard pris par la France en matière de désignation de sites Natura 2000, bien que certains manques apparaissent encore pour la LPO.



La ministre de l'Ecologie, Nelly Olin, était présente au congrès 2006 de RNF, organisé par la LPO et l'ONCFS, sur la RN de la baie de l'Aiguillon.

La Réserve Naturelle du marais d'Yves a 25 ans!

Dès les années 70, le rivage de la baie d'Yves, d'une remarquable richesse végétale et animale, est convoité par divers projets d'aménagement. Un groupe de naturalistes et de scientifiques se mobilise alors pour la sauvegarde du site. La parution au Journal Officiel du 28 Août 1981 du décret de création de la réserve naturelle nationale du marais d'Yves permet ainsi de protéger ce territoire de façon pérenne.

La LPO, gestionnaire depuis 25 ans, s'est attachée à conserver cette diversité biologique caractéristique du littoral ouest atlantique. La mise en place d'une gestion écologique par le pâturage dès 1987 ainsi qu'une gestion hydraulique établie en 1991 ont constitué les interventions majeures sur la réserve.

L'évaluation du deuxième plan de gestion (1998-2003) réalisée fin 2005 a révélé des résultats de gestion très satisfaisants. L'objectif fondamental de conservation qui est "de favoriser l'installation, le maintien et l'épanouissement des espèces faunistiques et floristiques, des milieux et des habitats, particulièrement ceux à fort intérêt patrimonial ou caractéristiques du littoral ouest-atlantique, et de conserver la typicité des paysages et de la géomorphologie" est largement atteint.

La cartographie des habitats a montré que 80% de la surface totale de la réserve sont couverts par des habitats menacées en Europe dont un tiers est prioritaire ; avec un bon état de conservation.

Avec 570 espèces végétales recensées, la flore du marais d'Yves est très riche et diversifiée. Les populations sont soit stables, soit en augmentation pour la plupart des taxons. Malgré son caractère catastrophique, l'ouragan Martin de 1999 n'a eu qu'un impact limité sur la flore, voire bénéfique avec l'apparition de nouvelles espèces : le liseron des sables (*Calystegia soldanella*), *Euphorbia peplis* (espèce protégée au niveau national) ou *Adonis annua*, une plante messicole en forte régression au niveau national, découvertes successivement en 2000, 2003 et 2004.

Dès la mise en protection du marais d'Yves, on a vu la fréquentation des oiseaux hivernants et migrateurs s'accroître. Ainsi, en hiver, plus de 20 000 limicoles, environ 1500 canards et plusieurs centaines d'oies cendrées se partagent l'espace. 250 espèces d'oiseaux profitent de la quiétude et des ressources alimentaires offertes par la réserve.

Les marais d'Yves jouent également un rôle important dans la conservation des amphibiens. Trois espèces méditerranéennes en limite nord de leur aire de répartition (le Pélobate cultripède, la Rainette méridionale et le Triton marbré) sont en bon état de conservation sur la réserve.

Les 25 ans de la réserve ont été fêtés en août avec le grand public avec l'organisation d'une balade contée. Plus de cent personnes ont participé à cet après-midi spécial anniversaire. Une plaquette de communication à destination du grand public synthétise les principales actions de gestion menées depuis la création de la réserve. L'anniversaire a été également fêté avec les partenaires : le comité de gestion s'est tenu exceptionnellement *in situ* à la ferme de la Belle Espérance avec, à l'issue de la réunion, une balade au nouvel observatoire inauguré en février et un pot de l'amitié.





Des vaches rustiques de race Highland Cattle entretiennent la Réserve naturelle du marais d'Yves.

Lutte contre le Baccharis sur la Réserve naturelle des marais de Müllembourg : un exemple encourageant !

Située sur l'île de Noirmoutier (Vendée), la Réserve naturelle des marais de Müllembourg, d'une cinquantaine d'hectares de marais salés, est gérée par la LPO depuis sa création (1994), en collaboration avec la commune de Noirmoutier-en-l'île.

Le Baccharis est un arbuste exotique d'ornement couramment utilisé en plantation, notamment sur les bords de voirie ou les espaces verts. Malheureusement, cette espèce a la faculté de coloniser d'autres milieux où elle a tendance à étouffer la végétation naturelle.

Sur la réserve, l'implantation du Baccharis est ancienne (années 1980). Début 2000, la situation était préoccupante : le principal foyer d'infestation couvrait environ 1,6 hectare sous la forme d'un peuplement dense. Au total, 3,5 hectares étaient infestés par l'espèce, entraînant la fermeture des prairies subhalophiles, interdisant l'expression des cortèges floristiques et faunistiques associés à l'habitat.

L'éradication de l'espèce est l'objectif recherché à long terme. Cependant, dans un premier temps, il semblait réalisable de contenir l'espèce dans les zones où elle était déjà implantée et d'éviter toute dissémination de graines à partir de semenciers situés sur la réserve. Le principal foyer a fait l'objet d'un contrat Natura 2000. Plusieurs techniques ont été associées : arrachage manuel, coupes, débroussaillage mécanique de la parcelle, reprofilage de certaines berges de fossés, modification du réseau hydraulique... Par contre les ânes qui pâturent la réserve ne sont d'aucun secours car ils ne consomment pas cette plante, même jeune.

L'ensemble des actions menées ont un impact très positif avec un net recul de l'espèce sur les zones les plus sèches, qui lui sont moins favorables. Le Baccharis ne colonise plus désormais de nouveaux espaces sur la réserve naturelle. Le travail n'est cependant pas terminé car sur les foyers anciens, les repousses sont encore très importantes et la banque de graines, stockée dans le sol, est loin d'être épuisée. La qualité de la végétation qui se réinstalle dans les parcelles concernées est toutefois encourageante.



L'arrachage manuel du baccharis.

Un programme LIFE Nature pour le marais Poitevin

Depuis fin 2004, et jusqu'en 2008, la LPO est partenaire du programme LIFE Nature "Conservation des habitats et des espèces les plus remarquables du marais Poitevin". Ce programme se décline selon 3 volets principaux : l'acquisition et la restauration d'habitats sur la commune de Champagné les marais, où la LPO est déjà propriétaire, la création d'un observatoire des chauves-souris et la mise en œuvre de plans de gestion et d'actions de sensibilisation sur les communaux du marais. Il reçoit le soutien de l'Union Européenne, du MEDD et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Acquisition de la ferme du Grand Mothais

En juin 2006 la LPO a acquis, grâce au programme LIFE, 44 ha de prairie naturelle et un corps de ferme sur la commune de Champagné les marais. Ce site est tout un symbole : c'est après une visite de ces parcelles en 1988 que la LPO a lancé la campagne de dons "sauvons les marais de l'Ouest". Grâce à la générosité de ses donateurs, la LPO avait alors pu lancer ses premières actions de sauvegardes en zone de marais.

Ces nouvelles parcelles présentent une grande partie basse (baisse) leur conférant un fort potentiel pour la biodiversité. Un programme de travaux va permettre d'augmenter leur hydromorphie (en ralentissant l'évacuation des eaux de pluie) afin de les rendre plus accueillantes pour les oiseaux d'eau. En marais poitevin, la LPO est aujourd'hui propriétaire de 350 ha de prairies naturelles humides, dont 181 ha d'un seul tenant, qu'elle gère en faveur des éleveurs extensifs et de la faune sauvage.



La ferme du Grand Mothais.

Le Murin à oreilles échancrées.

Etude des chauves-souris du marais Poitevin

La LPO, la LPO Vendée, Deux-Sèvres Nature Environnement en collaboration avec les Naturalistes vendéens contribuent au volet d'études des chauves-souris du marais poitevin.

Ces mammifères protégés sont très largement méconnus dans cette région. Des recherches assidues, coordonnées par la LPO, ont été mises en œuvre pour localiser les principales colonies de reproduction, déterminer les principaux sites d'alimentation et identifier les menaces qui affectent leurs populations.

En près de 1 000 heures de prospection, 96 églises, 850 ponts, 165 bâtiments ont été visités à la recherche de chauve-souris. Au total, 97 sites occupés ont été localisés. Les plus importants font désormais l'objet d'un suivi et, pour certains, des actions de protection vont être mises en œuvre en 2007 ou 2008.

Au total, 20 espèces ont été observées, détectées ou capturées dans le périmètre du LIFE au cours de cette étude. Plusieurs espèces rares comme la Barbastelle, les rhinolophes ou le Murin de Bechstein ont été repérées dans les secteurs bocagers de la Venise verte. Deux espèces sont nouvelles pour la zones considérée : la Pipistrelle pygmée et la Noctule géante.

Mission Internationale de la LPO Rapport d'activités 2006

Méditerranée

L'an 2006 a vu la poursuite du financement du MEDD sur le projet de protection de l'Ibis chauve, espèce mondialement menacée dans la région de Birecik, en Turquie, lequel a contribué à l'amélioration de l'accueil du centre où l'Ibis chauve niche avec un équipement en optiques et un projecteur de diapositives, la multiplication de posters sur les habitats et l'espèce dans la ville de Birecik, et même dans la province limitrophe, Halfeti, afin de développer la stratégie de tourisme nature dans la région. Grâce au soutien de l'Ambassade de France à Ankara, une mission française a pu s'effectuer à Birecik, suite à laquelle la LPO a pu accueillir le Maire de Birecik en France afin qu'il puisse visiter et bénéficier de l'expérience des centres d'accueil touristique de la LPO dans les Cévennes (vautours) et en Charente-Maritime (muséographie, sorties sur le terrain).

Le tourisme de nature est très peu développé en Turquie, surtout le concept de Maison d'accueil. Aussi, cette visite a-t-elle été l'occasion pour le Maire de Birecik de recueillir des idées pertinentes et de susciter son enthousiasme qui s'est traduit par une convention entre la Mairie et BirdLife Turquie pour l'aider dans ses efforts à rendre la ville et sa région davantage attrayante pour les touristes, notamment ceux intéressés par la nature. Le savoir-faire de la LPO dans la protection des espèces mondialement menacées comme le Faucon crécerellette a pu être partagé avec une association de protection des oiseaux en Arménie, la Lique Arménienne pour la Protection des Oiseaux (ASPB). Ce projet de jumelage a été financé par la Commission européenne. La LPO est intervenue comme organisme conseil auprès de l'ASPB pour la mise en œuvre du suivi de la population arménienne du Faucon crécerellette et la réalisation d'actions de conservation en faveur de cette espèce telles que l'aménagement de sites de nidification, la gestion des habitats d'alimentation ou encore la sensibilisation du public.

Lobbying

Le bureau des affaires européennes du Service des Affaires Internationales a renforcé son aide dans le travail de lobbying exercé par la LPO dans le cadre des actions du lobbying de BirdLife Région Europe. Cette année, un effort a été réalisé en direction des délégations LPO afin qu'elles puissent mieux comprendre le fonctionnement de l'Union Européenne. Une intervention de BirdLife International au Conseil National sur les institutions de l'Europe et leur fonctionnement a été renforcée par la traduction d'un document de BirdLife sur le sujet amplement diffusé. La politique régionale de l'Europe qui vise à équilibrer le niveau de vie dans les pays de l'UE est une source importante de financement, au travers des fonds structurels, pour le développement. Aujourd'hui, pour influencer les décideurs régionaux sur les destinations de ces fonds, un suivi de la préparation des programmes opérationnels du FEDER 2007-2013 dans les régions a été mené par quelques unes des grandes délégations dans le cadre de l'obligation de la consultation publique sur ces documents. Cette source de financement sera cruciale en partie pour la gestion et la protection des sites de Natura 2000, car LIFE+ attribuera seulement une toute petite proportion des fonds nécessaires estimés par la Commission européenne estimée à 6,1 milliards d'euros pour tous les sites Natura 2000 dans l'UE. Un suivi sur le programme opérationnel de l'Ile de La Réunion a été également mené, région ultrapériphérique non couverte par les directives oiseaux et habitats bien que forte d'un niveau de biodiversité nettement plus élevé qu'en métropole.

Une sensibilisation sur l'importance de ces régions ultrapériphériques a été renforcée pendant la semaine Verte organisée par la Commission Européenne. La LPO a tenu un stand consacré à l'outre-mer européen (France, Royaume-Uni, et Pays-Bas) en invitant les associations locales dans ces îles lointaines à envoyer de la documentation et des affiches pour distribution. Un événement sur le sujet a également été organisé avec des intervenants du Parlement européen, BirdLife Royaume-Uni, et l'UICN

La réunion régionale des représentants de BirdLife a eu lieu en Slovénie en octobre, à laquelle 42 pays étaient présents. La LPO est aujourd'hui très active avec BirdLife sur les politiques européennes et de par ses contributions aux actions de lobbying fortement appréciées par BirdLife International.

Grâce à une commande du Ministère des Affaires Etrangères, la LPO a pu traduire et adapter en français un document publié par BirdLife International qui documente l'état des populations des oiseaux mondialement menacés, explique les raisons de cette situation et fournit des solutions pour remédier à cette situation, avec beaucoup de cas d'études. L'impression est prévue en 2007 avec une large distribution.

International

BirdLife International travaille dans plus de 100 pays dans le monde au travers des associations et des populations locales. La LPO a pu aider à la recherche de fonds pour deux projets importants en faveur de la préservation de la biodiversité, l'un en Afrique au Sierra Leone mené par BirdLife Royaume-Uni et BirdLife Sierra Leone, et le bureau de foresterie du gouvernement de Sierra Leone : la protection de la Forêt humide de Gola, 75 000 ha, représente l'une des plus grandes zones subsistante du HotSpot de Biodiversité de la Forêt Guinéenne, classée par toutes les instances scientifiques comme l'un des cinq Hotspots d'Afrique.

Le Fonds Français Environnement Mondial a décidé d'apporter une aide financière à hauteur de 1,5 millions d'euros pendant 5 ans.

L'autre projet se trouve en Asie, au Cambodge: Conservation de l'Outarde du Bengale et amélioration des conditions de vie rurales autour du Tonlé Sap, le plus grand lac de plaine inondable, Cambodge. Le travail sera mené avec BirdLife Programme Indochine et les organisations locales. La Fondation Ensemble a décidé apporter une aide financière à hauteur de plus de 100 000 euros pendant 2 ans.

ESPACES RURAUX

Qui aurait osé penser, en 1976, année d'adoption de la loi sur la protection de la nature en France qui a procuré une réforme générale de la protection des espèces et des milieux naturels fragiles, que ce serait davantage des espèces d'oiseaux communs, comme la perdrix rouge, le bruant jaune ou la huppe, que les espèces dites rares et menacées d'alors, cigogne blanche, faucon pèlerin, bernache cravant ou aigle royal, qui subiraient un net déclin de leurs populations ? Les espaces rares et menacées ont fait l'objet d'attentions particulières avec :

- les créations de réserves naturelles et autres espaces protégés,
- les programmes de restauration de populations et de leurs habitats avec l'aide des fonds européens, notamment LIFE,
- nombreuses acquisitions du Conservatoire du Littoral créé en 1976 et des conservatoires régionaux créés dans les années 80 à 90...

Ces différentes actions se sont concentrées sur 10 à 15 % du territoire national, selon les inventaires du patrimoine national ZNIEFF ou européen au titre des directives Habitats et Oiseaux. Mais que se passe-t-il sur les 85% du territoire où ce zonage n'existe pas ? Que deviennent les populations animales inféodées aux milieux agricoles, forestiers, périurbains ?

Les politiques agricoles, des transports, d'équipement... menées ces 30 dernières années sontelles à même de restaurer les populations sauvages de la flore et de la faune ? A l'évidence, la réponse est non. La fédération Poitou-Charentes Nature et ses associations ont lancé une action de sensibilisation face à l'extinction des plantes messicoles - c'est-à-dire liées aux cultures - comme le bleuet qui fait partie des 20 espèces autrefois communes dans cette région et inscrit sur la liste rouge régionale des plantes en voie de disparition, aux côtés de la nielle des blés, du chrysanthème des moissons ou du miroir de Vénus.

C'est en raison de cette lente dégradation de notre patrimoine lié aux "progrès" que la LPO dans son manifeste pour les élections présidentielle et législatives de 2007 a proposé dans le seul domaine de l'agriculture 4 mesures : éco conditionnalité et biodiversité, mesures agro environnementales, agriculture biologique, réduction des pesticides.



La désignation des ZICO en ZPS

La Directive Oiseaux (79/409) vise la protection des oiseaux sur l'ensemble du territoire de l'Union. Ella a été votée par le Parlement de l'Union Européenne le 2 avril 1979 et est entrée en vigueur en France en avril 1981. Elle prévoit la protection complète des espèces les plus menacées qui sont énumérées dans l'Annexe I. Parmi les mesures de conservation à mettre en place pour protéger ces espèces, chaque Etat Membre doit désigner et gérer un réseau de sites prioritaires les plus appropriés en nombre et en superficie, les "Zones de Protection Spéciales" (ZPS).

En partenariat avec l'ensemble des associations de protection de la nature, les gestionnaires et les administrations concernées, la LPO a contribué dès 1990 à identifier les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), c'est à dire l'inventaire des espaces à gérer prioritairement pour protéger les espèces d'oiseaux les plus menacées. Ce travail a permis d'orienter les désignations en ZPS, processus considéré par la Commission comme trop lent dans certains pays de l'Union, dont la France (seulement 16 % de la surface totale des ZICO étaient désignés en ZPS en 2002 !). Cela a conduit la Cour de Justice des Communautés Européennes à juger l'Etat Français, l'enjoignant à

compléter le réseau de ZPS et à les gérer de manière appropriée. Ce jugement, couplé d'une menace d'astreintes financières lourdes, a été décisif. Il a abouti fin avril 2006 à la désignation d'une surface totale des ZPS équivalente à celle des ZICO, avec près de 70 % de correspondance (une partie des ZPS sont en fait désignées en dehors des ZICO).

Les données collectées par les naturalistes au fil des années alimentent l'observatoire de l'avifaune de la LPO, générant des indicateurs qui mesurent l'état de santé des oiseaux. En s'appuyant sur ces données, la LPO et ses partenaires ont évalué l'application de la Directive Oiseaux en France et ont alerté sur



La bernache cravant, une espèce qui sert d'indicateur

les lacunes qui persistent, tant en ce qui concerne la protection des espèces prioritaires, que la désignation incomplète de sites ornithologiques majeurs, tels que le bassin d'Arcachon, le golfe du Morbihan, la Crau, la Vanoise... Les sites occupés par la Bernache cravant, le Ganga cata et le Pic tridactyle, entre autres espèces, méritent ainsi une meilleure protection. Il apparaît aussi que les mesures de gestion mises en place dans les ZPS occupées par des espèces prioritaires comme le Râle des genêts ou l'Outarde canepetière sont insuffisantes et doivent être mieux adaptées aux exigences écologiques de ces oiseaux très menacés.

Le rôle de la LPO dans l'identification des ZICO, puis de la désignation en ZPS, se poursuivra dans la veille des mesures de gestion mises en œuvre mais aussi dans l'identification de nouveaux sites marins et dans les DOM-TOM.

AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ "Comment les agriculteurs peuvent-ils améliorer la biodiversité sur leur exploitation?"

S'il est difficile de déterminer les causes exactes de déclin des espèces animales, de nombreuses études attestent que la destruction ou la détérioration des habitats par l'agriculture apparaissent comme l'un des facteurs majeurs de régression de la faune et de la flore. Pour ne citer que les oiseaux, 13 des 20 espèces qui ont le plus régressé en France dans les vingt dernières années (régression de plus de 50% de leurs effectifs nicheurs) le doivent principalement à l'agriculture. Dans un contexte de stagnation ou de déclin des prix agricoles, les agriculteurs ont intensifié leur production pour conserver un revenu comparable à celui des autres secteurs d'activités. Les nouvelles règles de la PAC corrigent ces tendances. Il est également possible d'inciter les agriculteurs à réduire les pollutions par de meilleures pratiques agricoles. Toutefois, les initiatives en faveur de l'entretien du paysage et de la conservation de la biodiversité doivent bénéficier du soutien de la société dans son ensemble

La LPO a pris l'initiative en 2004 de mettre en place un chantier sur cinq ans, visant à établir des liens entre les réseaux d'agriculteurs d'horizons et d'approches différents qui lui paraissaient les mieux à même de véhiculer par la suite une promotion réaliste et concrète de la biodiversité dans chaque exploitation de leur propre réseau, le but recherché étant autant l'excellence des pratiques que leur diffusion à une très large échelle. Ce programme, financé par plusieurs partenaires nationaux et locaux, s'inscrit alors dans la stratégie nationale qui vise à stopper la perte de biodiversité en France d'ici 2010.

L'objectif est d'initier un programme expérimental de reconquête de la biodiversité en milieu rural agricole. Environ 150 exploitants appartenant à des réseaux d'agriculteurs volontaires de l'Agriculture Biologique (FNAB), l'Agriculture Durable (FNCIVAM/RAD) et l'Agriculture Raisonnée (FARRE), se sont impliqués dans cette démarche parmi 15 départements retenus. L'année 2005 a permis de sensibiliser et

de constituer le réseau des 10 agriculteurs volontaires par département concerné puis de commencer les premiers diagnostics.

En 2006, la réalisation de ces diagnostics expérimentaux (diagnostic global d'exploitation, diagnostics environnementaux), établissant l'état initial de la biodiversité dans chaque exploitation, s'est poursuivie. Suite à ces diagnostics, les experts environnementaux ont préconisé, dans le cadre de plans de gestion, des mesures visant à améliorer la biodiversité sur les exploitations. Une phase d'échanges avec l'exploitant, l'animateur de son réseau et l'animateur LPO, a permis de retenir les mesures à mettre en place sur l'exploitation et de valider certains plans de gestion. L'ensemble des plans de gestion devrait être validé en 2007, en parallèle avec la mise en place des premières mesures.



L'éolien, les oiseaux, les chauves-souris et la LPO

Dans le cadre de ses objectifs de protection de la biodiversité, la LPO est particulièrement attentive aux impacts de la filière éolienne française et a décidé de l'accompagner au mieux des intérêts de chacun. En effet, le développement de l'éolien doit s'inscrire dans une politique de développement durable cohérente et ne doit pas entamer les efforts réalisés par ailleurs sur la protection du patrimoine naturel.

En 2006, la LPO a assuré le fonctionnement du référentiel technique national, opérationnel depuis sa création en 2002, afin de diffuser conseils et méthodes aux associations de protection de la nature, aux administrations et aux professionnels de l'éolien. Dans ce cadre, elle a également poursuivi sa veille juridique.

La LPO est en phase de montage du programme national éolien-biodiversité. Elle incite ainsi ses partenaires à mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour mieux appréhender les impacts des parcs éoliens sur les oiseaux et les chauves-souris. Pour cela, de nouvelles techniques d'observation apparaissent (radar avifaune, détection des chauves-souris en altitude...) et améliorent la qualité des études d'impact. Ce programme fédérateur a été établi afin de développer des actions qui optimiseront l'intégration environnementale des parcs éoliens. La LPO est ainsi intervenue lors d'évènements de grande ampleur comme le colloque national éolien d'Amiens en novembre.

La LPO poursuit son rôle d'animation du réseau et s'appuie sur l'ensemble des associations de protection de la nature pour encourager les bonnes pratiques et pour réaliser des suivis des impacts des parcs éoliens sur les oiseaux et les chauves-souris (mortalité, dérangement, perte d'habitat). Comme chaque année en décembre, une journée technique nationale inter associative a permis d'échanger les expériences.

Espaces Naturels de la LPO en marais Breton : 10 ans de gestion

Au nord-ouest de la Vendée s'étend une zone humide de 30 000 ha, le marais Breton Vendéen. Sur la commune de Beauvoir sur mer, la LPO a acquis 82 ha de prairies naturelles entre 1992 et 1996, dans le cadre de la campagne "Sauvons les marais de l'Ouest". Cette vaste zone humide aujourd'hui dédiée à l'élevage est constituée notamment d'anciens marais salants et présente donc des reliefs relativement accentués. De plus, le réseau de fossés est alimenté en eau douce ou en eau salée suivant les secteurs, ce qui contribue encore à la diversification des milieux et des espèces. S'il est encore bien préservé, le marais Breton reste sous la menace des transformations de l'activité agricole qui s'intensifie ici comme ailleurs.

Sur ses prairies, la LPO a pour objectif de maintenir une activité agricole traditionnelle (pâturage extensif). Elle restaure et gère des niveaux d'eau compatibles avec la conservation des oiseaux d'eau tout en maintenant un paysage typique et traditionnel. Le marais Breton Vendéen est en effet l'un des derniers bastions français de nidification pour 7 espèces de limicoles : Chevalier gambette, Vanneau huppé, Bécassine des marais, Barge à queue noire, Avocette élégante, Echasse blanche, Gravelot à collier interrompu. Plus de 20% de l'effectif national de Canard souchet se reproduit aussi dans la région. De plus, les gradients de salinité ainsi que des prairies humides pâturées de manière extensive accueillent une flore riche et patrimoniale dont plusieurs espèces sont protégées au niveau national (comme la Renoncule à feuilles d'ophioglosse).

Un suivi écologique des espèces nicheuses est réalisé annuellement depuis 1996, de mars à juillet, pour évaluer les résultats de la gestion. Il s'avère que la plupart des espèces ont vu leurs effectifs se stabiliser ou augmenter. D'autres sont apparues site :

Sterne pierregarin, Mouette rieuse, la rare Bécassine des marais et, en 2006, la Mouette mélanocéphale (6 couples). Deux autres espèces rares sont bien représentées : la Barge à queue noire dont 5 à 7 couples se reproduisent annuellement sur les terrains LPO et la Sarcelle d'été (1 ou 2 couples). Les espèces les plus abondantes (Vanneau huppé, Echasse blanche, Avocette élégante, Chevalier gambette) n'en sont pas moins localisées au plan national. Ainsi, grâce aux potentialités naturelles et à une gestion adaptée, ces 80 ha situés au coeur d'un marais exceptionnel à l'échelle nationale, recèlent une richesse biologique très importante, particulièrement pour ce qui concerne les oiseaux d'eau nicheurs. Aujourd'hui les acquisitions de la LPO sont complétées progressivement par celles du Conservatoire du Littoral. L'ensemble réuni pourra constituer un pôle majeur de biodiversité.

Espèces	Couples/10 ha		
	Terrains LPO	Marais breton	
Canard souchet	2,1	0,1	
Tadorne de Belon	1,2		
Echasse blanche	3,4	0,06	
Avocette élégante	7,4	0,1	
Vanneau huppé	3,9	0,4	
Barge à queue noire	0,7	0,01	
Chevallier gambette	3,4	0,2	

Densités relatives de canards et limicoles sur les terrains LPO par rapport à l'ensemble du marais breton.



Canard souchet.

Plus que jamais en 2006, la protection de la nature a été mise sur le devant de la scène par la société civile, en particulier autour de la campagne présidentielle. La LPO, qui oeuvre concrètement depuis des années sur des thématiques prioritaires, a apporté sa contribution au débat par le biais de propositions concrètes adressées aux présidentiables : le Manifeste LPO. L'année 2006 marque également la naissance de trois nouvelles délégations LPO: la LPO Hérault, la LPO Franche Comté et la LPO Isère, rapportant à 69 le nombre de départements dans lesquels la LPO est représentée. L'association a enfin grandement contribué à la prise de conscience environnementale par le biais d'un nombre croissant d'actions de sensibilisation, en particulier sur la biodiversité et la nature de proximité.

Mon espace LPO: un nouvel outil pour adhérer, s'abonner ou faire un don à la LPO

Les modes de communication évoluent et la LPO se fait un devoir de s'y adapter en permanence. Ainsi, à côté des modes d'adhésion classiques – courrier, téléphone et fax – il est désormais possible d'adhérer et renouveler sa cotisation, gérer ses abonnements et faire des dons à la LPO, par Internet. Depuis novembre 2006, il suffit de se connecter sur "Mon espace LPO" à l'adresse : http://monespace.lpo.fr et de se laisser guider.

Si la personne est déjà membre, abonnée à une publication ou a déjà fait un don à la LPO, elle clique sur "Je connais déjà la LPO". Elle rentre ensuite son identifiant et son mot de passe s'ils lui ont déjà été communiqué (notamment par un mail au mois de décembre), sinon elle clique sur "Je souhaite obtenir un espace LPO".

S'il s'agit au contraire de son premier contact avec la LPO, elle clique sur "Ma première inscription LPO".

Un bref questionnaire lui sera alors proposé. Elle se verra ensuite proposer successivement, et systématiquement, d'adhérer, de s'abonner aux revues LPO de son choix (L'OISEAU MAG, Rapaces de France ou Ornithos) et de faire un don en faveur d'une des campagnes d'appel à dons de la LPO avant de valider son "panier", d'effectuer son règlement et d'en avoir la confirmation

Elle pourra ainsi payer directement en ligne par carte bancaire. Elle est alors redirigé vers un service de paiement sécurisé afin d'effectuer son versement sans risque. Si elle préfère le paiement par courrier, il lui suffit d'imprimer le résumé de sa commande et de le retourner à l'adresse postale de la LPO, accompagné de son règlement.

Economique et écologique, cette solution en ligne apporte un moyen simple et pratique à nos membres et sympathisants de rester proche de





La LPO sensibilise à la biodiversité lors du 22^{ème} Festival du Film Ornithologique de Ménigoute

La LPO a entamé depuis 2005 une campagne nationale d'appel à dons proposant de soutenir plusieurs programmes en faveur de la biodiversité. On y retrouve la protection de certaines espèces et la préservation de milieux fragiles : Loire Nature, Espaces littoraux, Marais Poitevin, Vautour percnoptère, Agriculture et biodiversité, Milan royal, Gypaète barbu et Oiseaux migrateurs. La campagne d'appel à dons, complétée par des actions de sensibilisation, se décompose en deux phases :

- la première, de novembre 2005 à novembre 2006
- la seconde, de novembre 2006 à novembre 2007.

La deuxième phase de l'appel à dons permet de faire le point sur les actions engagées lors de la 1ère phase grâce à la générosité des donateurs, mais elle est aussi une incitation au public à renouveler son soutien dans le but de poursuivre et de mener à bien toutes les actions programmées. Cette deuxième phase a été lancée à l'occasion du 22^{ème} Festival du Film Ornithologique de Ménigoute (27 octobre - 1er novembre 2006) grâce à un stand aux couleurs de la campagne d'appel à dons. Afin de sensibiliser le public à la perte de biodiversité de nos espaces naturels. la LPO avait réalisé une exposition se présentant sous la forme de deux totems carrés et un jeu concours avec des guestions en relation avec l'exposition était proposé par 6 bénévoles. Un tirage au sort quotidien permettait de gagner des lots. Une autre animation était proposée aux enfants. Le dessinateur Benoît Perrotin a esquissé sur un panneau de 6 mètres par 2 mètres, plusieurs aspects de la biodiversité sous forme d'une fresque. Les enfants - et les adultes - se sont fait un plaisir d'apporter leurs couleurs aux animaux et aux plantes. Une réussite saluée par un grand nombre de festivaliers.

Enquête patrimoniale REFUGES LPO

Afin d'évaluer la richesse écologique du réseau des REFUGES LPO partout en France, la LPO a lancé depuis le printemps 2004 une enquête patrimoniale auprès des propriétaires de REFUGES LPO. L'enquête est aujourd'hui reconduite tous les deux ans. Cette enquête "grand public" repose sur un protocole simple de "science participative" où chaque observateur note ses observations sur un bulletin qu'il recoit par courrier. L'expérience montre qu'il v a peu d'erreur d'identification et l'exactitude des observations repose sur "l'auto censure" individuelle. On estime ainsi que la marge d'erreur des observations recues est très faible. L'enquête patrimoniale connaît un fort taux de participation (21 % en 2004 : 16 % en 2006) et incite directement les propriétaires de REFUGE LPO à dénombrer pendant une demi heure le même jour, au milieu du mois de mai, les oiseaux nicheurs et autres animaux observés durant ce lapse de temps. Le nombre de données collectées est important : 23 000 données recues en 2006. Elles permettent aux ornithologues de la LPO d'évaluer l'état des populations des oiseaux communs et de mieux connaître les autres espèces communes des jardins : mammifères, amphibiens, reptiles et insectes. D'un autre côté. l'enquête patrimoniale est aussi un formidable outil d'animation de réseau en invitant tous les propriétaires à participer au comptage. Bien que l'enquête patrimoniale soit plus spécialement orientée sur l'observation d'une vingtaine d'espèces d'oiseaux communs présents sur les REFUGES LPO, ce ne sont pas moins de 157 espèces d'oiseaux qui ont été identifiées en période de reproduction 2006, soit près de la moitié du nombre d'espèces nicheuses de France. En 2006, les espèces les plus fréquemment notées étaient : le merle noir, la mésange charbonnière. le moineau domestique et la tourterelle turque. Les résultats observés rejoignent ceux de l'enquête "test" de 2004, excepté pour quelques espèces qui ont changé de rang, en raison de modifications d'abondances relatives. C'est le cas notamment du pinson des arbres dont l'abondance relative a diminué par rapport à 2004 et de la mésange bleue, qui a augmenté légèrement. A l'avenir, l'enquête patrimoniale permettra d'établir dans quelle mesure ces différences d'abondance relèvent de fluctuations passagères ou de tendances significatives sur le long terme. Au-delà des données ornithologiques, nous avons collecté, les observations relatives à la présence de mammifères (13.2 % des données), de reptiles et d'amphibiens (12.1 % des données), ainsi que d'insectes (2.1 % des données). Le succès de cette enquête se traduit par une excellente participation et la quantité de données envoyées par les milliers de propriétaires de REFUGE LPO permet de mettre en évidence la valeur biologique des REFUGES LPO. L'enquête a démontrée que ce réseau abrite non seulement des oiseaux communs, mais aussi une grande diversité d'espèces plus rares ou localisées. Ce travail mené sur plusieurs années produira des indicateurs de santé des espèces. L'enquête démontre également que les propriétaires de REFUGE LPO se sentent très concernés par la santé de la biodiversité de proximité. Dans cette logique, l'enquête patrimoniale sera reconduite au printemps 2008.

REFLIGE LPO 2006



Vivez l'Oiseau Libre : le bénévolat et l'écovolontariat à la LPO ont leur programme dédié

Depuis 12 ans, la LPO appelle tous les passionnés à s'engager à ses côtés en proposant un programme de stages nature, chantiers jeunes et séjours écovolontaires. Ces activités sont ouvertes à tous pour des périodes plus ou moins longues et sont une invitation à la découverte et à la poursuite d'actions concrètes pour la nature : surveillance d'aires menacées de prestigieux rapaces, comptage de passereaux en migration, sauvetage de poussins de busards cendrés... sans oublier les soins aux oiseaux en détresse dans les centres de sauvegarde ou encore l'accueil du public sur les réserves naturelles

Diffusé largement aux journalistes, aux établissements d'enseignement proposant un BTSA Gestion et protection de la nature, aux universités, aux CPIE, aux clubs CPN et à toute personne nous en faisant la demande, le programme "Vivez l'Oiseau Libre" a renouvelé cette année sa maquette et en plus de proposer une trentaine d'activités dans toute la France, il s'est enrichi d'offres de bénévolat



Unité Mobile de Soins pour les oiseaux en détresse

OMMUNICATIO

Le Pôle Communication et partenariat agit dans trois domaines : informer sur les positions et les actions de la LPO (via les médias ou directement auprès des parlementaires pour les influencer lors des projets de loi), réaliser les éditions et développer les partenariats avec les entreprises pour soutenir ses programmes de conservation de la nature et encourager le développement durable. Il intervient transversalement vis-à-vis des autres pôles (Conservation, Développement associatif, Administratif et financier) et pour les Délégations, Groupes et Relais LPO. Il s'appuie sur une équipe de 8 personnes et de nombreux bénévoles.

PRESSE 2006

Durant l'année 2006, la LPO a envoyé 42 communiqués de presse (contre 35 en 2005 et 29 en 2004). Parmi les sujets sur lesquels la LPO a attiré l'attention de la presse, il faut noter :

- la politique (manifeste aux candidats à l'élection présidentielle) ;
- la pollution (pollution par hydrocarbures dans l'Estuaire de la Loire en janvier, les différents risques de marée noire) ;
- les événements (Journée mondiale des zones humides, Journée internationale de la biodiversité, remise des premiers Macareux d'or de la LPO) ;
- la grippe aviaire en tout début d'année ;
- les OGM, les pesticides, les nitrates ;
- les dates de chasses des oiseaux migrateurs ;
- le braconnage (ortolan, battue en Camargue) ;
- la conservation des oiseaux (premier état des lieux présenté par le Muséum national d'Histoire naturelle et la LPO, ouverture d'un centre d'élevage d'outarde canepetière, budget de l'Etat en faveur de la biodiversité) ;
- la canicule ;
- la migration des oiseaux (cigognes, Eurobirdwatch, le lac du Der) ;
- l'agriculture (collogue "Energie, agriculture et biodiversité", guestion des agrocarburants) ;
- des anecdotes concernant les oiseaux (un goéland de 28 ans à la station de l'Ile Grande);
- le réchauffement climatique (présence tardive d'hirondelles).

Les journalistes ont sollicité spontanément la LPO sur diverses problématiques : espèces menacées, ornithologie insolite, chats et oiseaux, migrations des oiseaux, Nuit de la chouette, rapaces, etc.

Un travail de professionnalisation du fichier presse a également été entrepris. La formule Excel a été transformé en une véritable base de données Access, personnalisée, permettant une mise à jour et un envoi de communiqués de presse ou autres documents beaucoup plus efficaces (établissement de mailings, listing d'étiquettes, etc.). Une bénévole informaticienne y a travaillé environ deux mois.

Des revues de presse sont diffusées aux salariés de la LPO, à un rythme hebdomadaire, pour les tenir au courant des dernières informations concernant l'environnement. Deux bénévoles apportent leur aide pour tenir le rythme hebdomadaire ainsi que pour apporter à cette revue de presse les dernières informations émanant de BirdLife.

Lobbying sur les projets de loi

En 2006, la LPO a poursuivi ses actions de lobbying sur les projets de loi touchant à l'environnement. Elle a ainsi porté auprès de parlementaires - aux côtés de France Nature Environnement et de la Fondation Nicolas Hulot - des propositions d'amendements sur le projet de loi sur les OGM et sur le projet de loi sur l'eau. Sur les OGM, nombre de sénateurs ont relayé nos propositions d'amendements, qui visaient notamment à un meilleur respect des règles européennes en matière de responsabilité et d'information. Mais le gouvernement, face à la levée de bouclier des élus, jusque dans son propre camp, a finalement décidé de court-circuiter les parlementaires en optant pour la voie du décret élaboré en catimini et sans consultation des associations. Concernant le projet de loi sur l'eau, les associations ont obtenu un certain nombre d'améliorations techniques, mais regrettent la frilosité du texte en ce qui concerne l'agriculture, sur laquelle le principe pollueur-payeur ne s'applique toujours pas.





La LPO et les partenariats

L'entreprise constitue un partenaire naturel et indispensable de la LPO pour autant qu'elle inscrive son action dans une démarche fondée sur des valeurs cohérentes et complémentaires de l'association, tant sur le plan environnemental que social.

Tout au long de 2006 de nombreuses entreprises ont été partenaires de la LPO, notamment Nature et Découvertes, dont la Fondation soutient notre réseau avec plus de 70 projets depuis 11 ans, et Cemex France, un des premiers industriels du granulat, gérant de nombreuses carrières, avec leguel un partenariat existe pour la cinquième année consécutive, tant au niveau national que régional. Les granulats (sable et graviers) sont destinés à la construction d'ouvrages de génie civil, aux travaux publics et au bâtiment. Cette convention comporte deux volets. Le premier correspond à un mécénat affecté à des programmes de conservation gérés par la LPO et le second porte sur des prestations en vue d'apporter à Cemex, conseils et expériences au service de la biodiversité en matière de réaménagement de carrières. De plus les deux partenaires partagent leurs acquis et réfléchissent ensemble aux enjeux du développement durable. L'exercice a été aussi l'occasion d'un nouveau partenariat, celui avec Accor et plus particulièrement avec la marque Etap Hotel. La LPO est intervenue au niveau du groupe, notamment en conseil pour le volet biodiversité de la Charte Environnement de l'Hôtelier destinée aux 4 000 hôtels dans le monde. Avec Etap Hotel, sur la base du volontariat, les 253 Etap Hôtel du réseau français ont mis en place des actions en faveur de la protection de la nature, organisé des sorties-nature avec les équipes, proposé des jeux pédagogiques d'initiation à la découverte des oiseaux pour les enfants. D'autres entreprises ont également aidé la LPO dans ses missions. Parmi celles-ci, citons notamment le Crédit agricole pour son soutien au programme agriculture et biodiversité, la société Bertrand Frères avec qui la LPO élabore des mélanges de graines pour fleurs favorables aux oiseaux ou encore le Crédit mutuel océan pour des opérations régionales d'éducation à l'environnement.

Service Editions

Le Service Editions réalise la quasi totalité des productions de la LPO France, depuis la carte de membre jusqu'à *L'OISEAU MAG* et son hors-série *RAPACES de FRANCE*, en passant par des plaquettes diverses (appels à dons, présentation et bilan de programmes Life...), expositions, annonces publicitaires, Catalogue LPO, etc.

Le service intervient aussi en tant que conseil auprès des délégations, groupes et relais, réalisant certains travaux pour quelques-uns d'entre

Les partenariats éditoriaux (Ouest-France, Delachaux & Niestlé, Sud-Ouest, etc.) sont gérés au sein de ce service, tout comme le fonds iconographique (diapositives, images numériques, dessins...).

L'année 2006 aura été marquée par le remaquettage et le passage à la quadrichromie du supplément *RAPACES de FRANCE*.





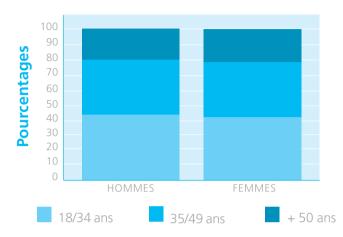
Faucon pélerin

LES RESSOURCES HUMAINES A LA LPO

Le bilan social 2006 traduit la volonté de la LPO de contribuer à l'emploi (effectif de fin d'année en hausse de 2,4 %) tout en gardant la maîtrise de sa masse salariale (+1,15% charges sociales incluses). Cette situation a été favorisée par les aides dont l'Association a su profiter en employant notamment 17 personnes en CAE (contrat d'accompagnement vers l'emploi) ou en créant des "emplois tremplin". Un bon nombre de ces emplois a permis d'assurer l'accueil et le traitement des questions de nos adhérents notamment sur la période d'inquiétude liée à la grippe aviaire.

L'année 2006 aura aussi été marquée par deux démissions de cadres (remplacés par des recrutements externes) et par la promotion interne de deux salariées à des postes d'encadrement.

Le climat social se traduit positivement au travers d'un travail régulier avec les instances représentatives du personnel qui sont associées à tous les grands chantiers de la LPO (représentation au CA, réflexion au sein de groupes de travail dans le cadre des nouveaux locaux qui permettront le regroupement des salariés de Rochefort en un lieu unique...).



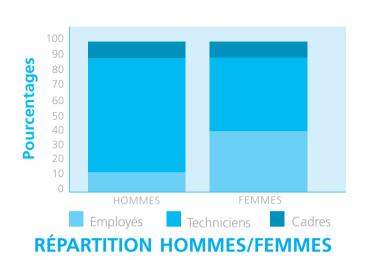
Depuis plusieurs années maintenant, la pyramide des âges démontre que l'association LPO reste une structure jeune. Ainsi, pour l'année 2006 près de 50 % de l'effectif total de la LPO a moins de 34 ans pour une moyenne d'âge de 37 ans.

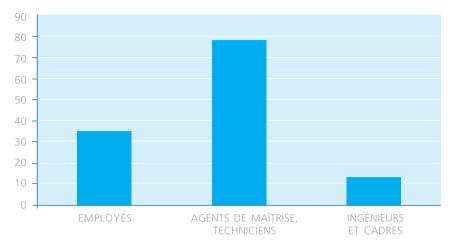
REPARTITION HOMMES/FEMMES PAR TRANCHES D'ÂGE LPO



Il est à préciser qu'au 31 décembre 2006, 52 % de l'effectif a moins de 5 ans d'ancienneté, 23 % entre 6 et 9 ans, 10 % entre 10 et 15 ans et 15 % plus de 16 ans d'ancienneté.



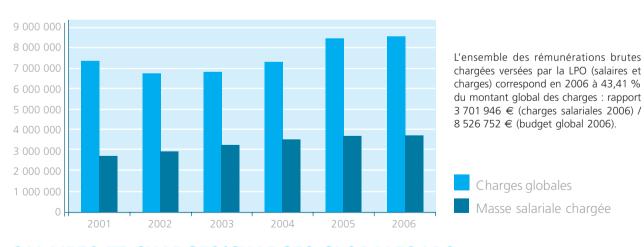




RÉPARTITION DU PERSONNEL SELON CCNA

62 % des salariés de la LPO (tout type de contrat confondu) occupent en 2006 l'intitulé de technicien ou d'agent de maîtrise tel qu'il est codifié dans la CCNA (Convention collective nature et animation) en Groupes 4 à 6 contre 65 % au titre de l'année 2005. Il est à préciser que l'ensemble de la catégorie cadre (groupes 7 à 9 de la CCNA) représente 9,55 % au titre de l'année 2006 contre 8,94 % au regard de la période précédente.

ANCIENNETE DES ÂGES SALARIÉS LPO





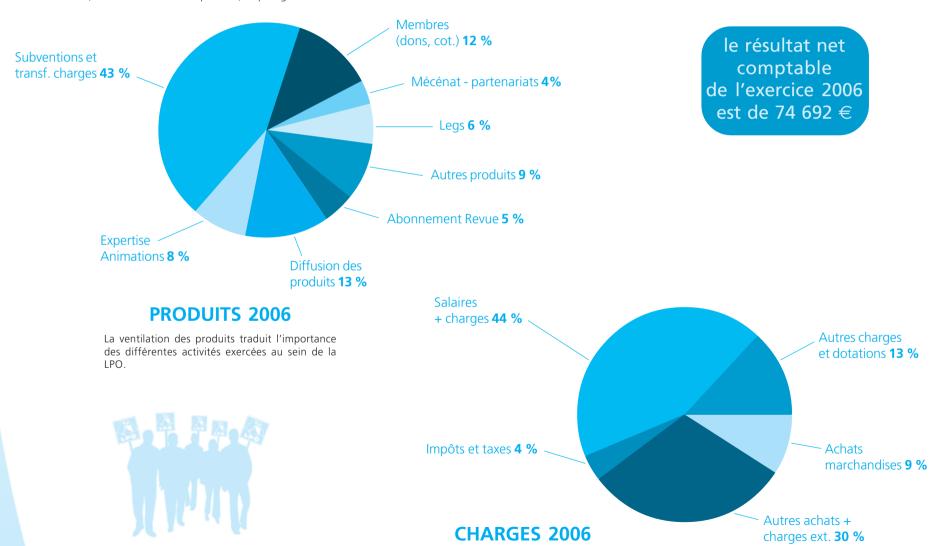
Gypaète barbu.

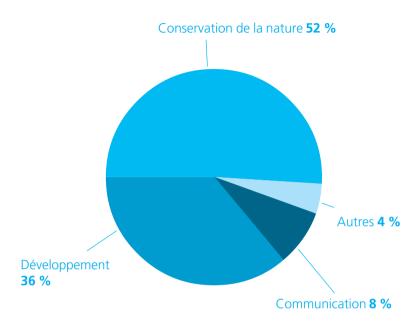
SALAIRES ET CHARGES/CHARGES GLOBALES LPO

LE BUDGET DE LA LPO

Les chiffres présentés sont ceux du siège national de la LPO, les délégations, entités juridiquement indépendantes, établissent leurs propres comptes.

Par ses actions de conservation et de sensibilisation, la LPO, association reconnue d'utilité publique, participe activement à la protection des oiseaux, des milieux dont ils dépendent, et plus globalement de la biodiversité.





CHARGES PAR GRANDS SECTEURS 2006

COMPTE DE RÉSULTAT

Rubriques	31/12/06	31/12/05
roduit d'exploitation	7 557	7 368
harges d'exploitation	7 600	7 857
Résultat d'exploitation	-43	-490
Résultat financier		
Résultat exceptionnel	542	157
Impôt société	-83	-84
Fonds dédiés	-350	394
Résultat exercice	74	-1

BUDGETS PRÉVISIONNELS

(en milliers d'euros)

Rubriques	2007	2008
Résultat d'exploitation	-480	-535
Résultat financier	12	-31
Résultat exceptionnel	550	650
Impôt sur les sociétés	-82	-84
Fonds dédiés (variation)	0	0
Résultat prévisionnel	0	0



Faucon pélerin.

Budgets prévisionnels

Les hypothèses retenues sont cohérentes et constituent une base acceptable pour l'établissement des comptes prévisionnels; ils sont la traduction chiffrée des activités retenues figurant dans les différents objectifs pour 2007 et 2008, et sont en conformité avec le projet associatif de la LPO, en liaison avec BirdLife International.

Il a été établi des évaluations sincères des recettes et des dépenses consistant à ne faire figurer que des recettes dont le principe est acquis et à inscrire des dépenses appréciées de manière réaliste, sans omettre celles revêtant le caractère de dépenses obligatoires, ou relatives à des engagements à servir (fonds publics ou générosité publique...).

Ces budgets prévisionnels ont été établis dans un souci d'adéquation entre les objectifs et priorités définis et les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

DELEGATIONS ET GROUPES LPO

BILAN D'ACTIVITE 2006

Ce bilan d'activité 2006 est un complément du rapport d'activité LPO 2006. Ne sont représentés dans ce document que les délégations régionales et départementales, ainsi que les groupes du réseau LPO.

Ligue pour la Protection des Oiseaux



DELEGATIONS REGIONALES

LPO ALSACE

Délégation LPO depuis 1995 Nombre de membres : 1 873 Nombre de salariés : 10

L'année 2006 a été marquée par une implication très forte dans le programme transfrontalier (INTERREG) de préservation des vergers et la biodiversité associée. Les premiers résultats sont impressionnants. Pour la partie haut-rhinoise, pas moins de 26 couples de chouette chevêche ont été suivis, donnant 50 ieunes à l'envol. La mise en place de



nichoirs a été couronnée de succès permettant à 6 couples de se reproduire. Près de 550 arbres fruitiers "hautes-tiges" ont été plantés et plusieurs hectares de vergers ont fait l'objet d'une protection via une maîtrise foncière.

La LPO Alsace, en partenariat avec EDF, a mis en place une gestion adaptée sur les musoirs des différents ouvrages hydro-électriques le long du Rhin pour permettre la reproduction de la sterne pierregarin. Sans ces interventions pour maintenir le milieu favorable à l'espèce, la nidification de plusieurs dizaines de couples serait compromise.

La LPO Alsace s'est fortement impliquée dans la protection des derniers couples de milans royaux de la région. Des recensements et des recherches de nids ont démarré dans les deux dernières régions accueillant encore l'espèce. Parallèlement, des formations à destination des agents forestiers de l'ONF ont été organisées dans ces secteurs pour éviter la destruction des nids ou des dérangements lors des travaux forestiers. La LPO Alsace est également intervenue dans le cadre d'un projet éolien pour préserver une zone de chasse de l'espèce.



La LPO Alsace s'est fortement impliquée dans la protection des derniers couples de milans royaux de la région.

LPO AOUITAINE

Délégation LPO depuis mars 1995 Nombre de membres : 1 600 Nombre de salariés : 5

L'année 2006, à la LPO Aquitaine, a été marquée par notre participation au projet "Chemin de la Nature" initié par le SMIDDEST (Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde). Ce chemin de la Nature permet la valorisation d'un territoire trop mal connu : les rives de l'estuaire de la Gironde et défend son identité. Il est destiné à dynamiser ce territoire au travers de ses ressources naturelles, notamment en matière d'avifaune résidente et migratrice. Le chemin de la Nature intègre les différents moyens de franchissement du fleuve, les pistes cyclables existantes, les boucles locales de randonnée et le réseau des petites routes ; le long du chemin sont proposées



des étapes permettant l'observation des oiseaux : ce proiet a été valorisé au travers d'un site web dédié s'articulant autour de deux grands thèmes : promotion du chemin des oiseaux et promotion du patrimoine naturel de l'estuaire et particulièrement des oiseaux : estuaire-gironde.fr. Il est particulièrement remarquable aussi en tant que projet fédérateur qui offre aux acteurs de terrain une occasion de collaborer positivement dans l'intérêt de tous. Ainsi une convention cadre de partenariat doit être signée entre le SMIDDEST, la Fédération Départementale des Chasseurs de Gironde, la Fédération Départementale des Chasseurs de Charente Maritime, et la LPO Aquitaine. Suivi de la reproduction Faucon crécerelle sur Bordeaux et sa périphérie depuis 2000. Le Faucon crécerelle a bénéficié de la pose de dix nichoirs et utilise également 4 nichoirs posés initialement pour favoriser l'implantation du Faucon pèlerin : 2 installations remarquables sont à noter : une pose de nichoir sur la Flèche St Michel à une hauteur de 90 mètres avec le soutien de la mairie de Bordeaux et un autre nichoir sur une des cheminées de la centrale thermique EDF d'Ambès. Depuis 5 ans, le suivi a révélé 79 jeunes crécerelles à l'envol avec une forte augmentation pour 2005. Signature Convention France Telecom : une convention a été signée le 19 mai 2006 entre la LPO Aquitaine et France Telecom qui devrait mettre fin définitivement au danger mortel que représentaient les poteaux creux pour de nombreux oiseaux cavernicoles. Désormais, France Telecom s'enqage à être à l'écoute de la LPO en ce qui concerne les zones à traiter en priorité (abords de réserves, zones Natura 2000 ; la LPO Aquitaine peut quant à elle contrôler le succès des chantiers d'obturation et si des manquements étaient constatés, demander à l'entreprise de renvoyer ses équipes sur le terrain ; la destruction des poteaux en fin de vie est également prévue, ainsi que la sensibilisation du personnel de France Telecom.

LPO AUVERGNE

Délégation LPO depuis 1991 Nombre de membres : 1 387 Nombre de salariés : 20

L'année 2006 a été marquée par la fin de deux programmes importants pour la connaissance de notre patrimoine omithologique : l'atlas des oiseaux nicheurs sur l'ensemble de la région Auvergne par maille de 10 km sur 10 km et le suivi de populations de milan royal dans le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme. Cette étude a permis d'affiner l'état des populations auvergnates mais aussi de baguer et de marquer plus d'une centaine de jeunes au nid.



La LPO Auvergne a poursuivi son action de préservation du Val d'Allier (zones alluviales) grâce à la gestion de la réserve naturelle du Val d'Allier et au programme Loire nature. Pour ce dernier, le colloque organisé avec la fédération des conservatoires et le CEPA en octobre à Clermont-Ferrand a permis de présenter un bilan exemplaire auprès des 400 participants.

Plusieurs conventions de gestion ont été signées avec un agriculteur pour la gestion d'une centaine d'hectares de landes à Saintllpize, avec une entreprise pour protéger un site d'importance régional pour l'hivernage des chauve-souris à Volvic ou avec des communes 3 ha de forêt alluviale à Ris et 18 ha pour la gestion de l'étang de Pulvérières où nous avons pu installer deux observatoires et aménager un sentier de découverte.

Busards cendrés, aigles bottés, faucon pèlerin, sternes et bruants ortolans ont été suivi durant la période de reproduction afin d'assurer la préservation de ces espèces sensibles.

L'opération "graines de tournesol" a été reconduite au profit du Centre de soins. Elle a permis de diffuser plus de vingt tonnes de graines issues de l'agriculture biologique auprès de centaines d'amoureux des oiseaux tout en aidant les oiseaux à mieux passer la mauvaise saison. Par ailleurs, notre site *lpo-auvergne.org* a reçu plus de 27 000 visiteurs, notamment autour des rubriques du coin des branchés, des sorties nature (175 sorties réalisées), de l'atlas ou de la vie des groupes locaux.

LPO CHAMPAGNE-ARDENNE

Délégation LPO depuis 1991 Nombre de membres : 1 087 Nombre de salariés : 12

L'année 2006, à la LPO Champagne-Ardenne a été marquée par le vif succès des animations scolaires, à partir de la rentrée, grâce à une aide financière de la Région aux écoles "Chèque nature" (27 classes concernées).

C'est en 2006, qu'a véritablement commencé, en Champagne-Ardenne, le programme national Agriculture et Biodiversité. Au total, 20 exploitations, au sein des réseaux de l'agriculture biologique (FRAB) et de l'agriculture raisonnée (FARRE) de la Marne et de l'Aube, ont été concernées.



La rédaction du plan de gestion du site de Larzicourt (51), propriété de la LPO, a été entamée. Les inventaires réalisés sont à l'origine de la découverte de nouvelles espèces.

Le Milan royal a fait l'objet de nombreuses actions dont les résultats sont très satisfaisants : suivi de la reproduction en Haute-Marne (12 nids trouvés, 22 jeunes à l'envol), remise en état du poste de nourrissage à l'automne (maximum de 31 oiseaux à la mi-décembre), suivi de l'hivernage sur un centre de stockage de déchets et mise en ligne d'un jeu "Karl Von Milvus" pour découvrir de manière ludique la vie de cet oiseau magnifique.

Dix membres du Groupe Jeunes se sont retrouvés du 19 au 26 août pour se former aux diverses méthodes d'inventaire de l'avifaune et des chiroptères.

> Plusieurs nids de busard cendré ont été sauvés grâce à la motivation des bénévoles en Haute-Normandie.



Groupe en 2001 Délégation LPO depuis 2004 Nombre de membres : 872 Nombre de salariés : 0

LPO HAUTE-NORMANDIE

L'action la plus marquante aura été l'étude d'une douzaine de Refuges patrimoniaux en 2005/2006 avec une aide financière de la DIREN. Le compte-rendu final contenant l'inventaire et des suggestions de gestion aux propriétaires a été remis à la DIREN dans le cadre du suivi de la convention.

En 2006, suivi de deux nouveaux sites ENS dans le Pays de Bray : Bois de l'Epinay à Forges les Eaux (76) et Bois Gamet à Mauguenchy (76). L'analyse de l'intérêt patrimonial est en cours, mais du point de vue des habitats, deux grandes lignes se dessinent pour les recommandations de gestion : sur le bois de l'Epinay, restaurer les landes sur sols sableux et favoriser les milieux para-tourbeux ; sur le bois Gamet, innover en mettant en place pour la première fois en France un conservatoire sur site de plantes messicoles en bordure du bois.

Grâce à la motivation de bénévoles actifs de la LPO Champagne-Ardenne, plusieurs nids de busards cendré et Saint-Martin ont pu être sauvés.

Exposition "Les oiseaux de Haute-Normandie": 10 panneaux ont été réalisés, dont 8 exposés lors du Salon de la Nature à Rouen du 6 au 9 octobre. Les thèmes : 1 panneau de présentation de la LPO-HN ; coteaux/faucon pèlerin ; marais/butor ; cultures et prairies/alouettes; ville/martinet noir; eau libre/ grèbe huppé; falaise/fulmar boréal; vasières/avocette; forêt/Pic épeiche; bocage/ chevêche, Ils ont été réalisés par le CHENE. Sorties Nature: 111 animations cette années (réunions en salle comprises) réalisées dans le cadre des Rencontres du Hérisson uniquement par des bénévoles. Près de 1400 participants soit 11 personnes par sorties nature.

LPO PACA

Délégation LPO depuis 1998 Nombre de membres : 2 971 Nombre de salariés : 17

L'année 2006, à la LPO PACA a été marquée par la thématique "Nos oiseaux et l'Afrique". La région PACA constitue une partie du couloir migratoire d'oiseaux venant de l'Afrique. L'année 2006 a permis de développer des actions locales. régionales et méditerranéennes en faveur du patrimoine commun aux différents peuples que sont les oiseaux. Cette thématique "oiseaux d'Afrique" a été suivie par tous les groupes



locaux de la région qui ont organisé des sorties de découverte des oiseaux migrateurs, des permanences ornithologiques, le relais d'Eurobirdwatch les 7 et 8 octobre, une exposition itinérante "Nos oiseaux et l'Afrique" qui a circulé toute l'année accompaanée d'un kit pédagogique (jeu sur la migration, maguettes taille réelle...), des action de sensibilisation à la protection des oiseaux migrateurs et des habitats sur leurs quartiers d'hiver et d'été, des chantiers de nettoyage et des suivis ornithologiques! Les Salins de Hyères constituent un important réservoir de biodiversité inscrit aux inventaires ZNIEFF et NATURA 2000. La LPO réalise des actions pour l'accueil du public. l'étude et la protection des oiseaux dans le cadre d'une convention avec Toulon Provence Méditerranée et le Parc national de Port-Cros. La LPO PACA réalise et coordonne un suivi ornithologique sur les 900 ha des zones salines, site du Conservatoire du Littoral sur la commune de Hyères. Des mesures de gestion favorables à l'avifaune découlent de ce suivi et sont intégrées au plan de gestion. Le plan de gestion des salins prévoit la mise en place d'indicateurs pour évaluer l'évolution écologique du site. Le suivi ornithologique permet de :-Actualiser les connaissances concernant la faune de ces espaces.- Favoriser une gestion équilibrée des zones naturelles pour y conserver ou restaurer la biodiversité et les qualités paysagères.-Participer à la mise en oeuvre du plan de gestion approprié. Le nombre d'espèces d'oiseaux observées sur les Anciens Salins d'Hyères est conséquent puisque 256 espèces différentes y ont été observées : 73 espèces nicheuses, 135 espèces hivernantes et 229 espèces migratrices en 2006.

Programme LIFE "Conservation des puffins sur les îles d'Hyères". L'année 2006 a été marquée par la participation de la LPO PACA aux actions d'inventaires sur l'île du Levant (Var) qui apparaît comme un site phare pour les populations de Procellaridés. La nidification du Cormoran huppé de Méditerranée a été découverte sur l'île avec le baguage de 2 jeunes. Le suivi et l'étude des colonies de puffins se sont poursuivi. L'édition de l'ouvrage puffin chez "Hesse" a constitué le dernier élément de communication prévu dans le cadre du LIFE

La LPO PACA sensibilise le grand public en organisant, avec ses bénévoles et animateurs, une série de sorties de découverte de la nature, de conférences et de permanences ornithologiques sur divers sites naturels de la région. En 2006, 121 sorties nature ont été proposées dans l'agenda "sorties nature" (auxquelles s'ajoutent 101 sorties proposées par les partenaires), 85 conférences et 150 réunions mensuelles de bénévoles LPO ont été organisées sur toute la région. 87 000 personnes ont ainsi été sensibilisées à la découverte et la protection de la nature en Région PACA à travers les activités menées par la LPO (manifestations, conférences, sorties, ateliers, formations...). Il faut rajouter les animations scolaires sur plusieurs thématiques : 6 animateurs LPO ont sensibilisés 4 850 enfants en 2006 dans le cadre d'interventions en milieu scolaire au niveau de la Région PACA.

DELEGATIONS DEPARTEMENTALES

LPO ANJOU

Délégation LPO depuis 1991 Nombre de membres : 1 023 Nombre de salariés : 8

L'action la plus marquante en 2006 aura été le déménagement de notre siège de la rue Blaise Pascal à Angers pour un lieu plus spacieux et adapté à nos ambitions : la Maison de la Confluence à Bouchemaine. Cet espace, remarquablement situé en bord de Loire, près de la confluence entre la Maine et la Loire nous permet enfin d'accueillir le public et d'offrir à l'équipe



un lieu de travail idéal. Le local devrait désormais bénéficier d'un lieu d'accueil et d'exposition et d'un centre de ressource documentaire ouvert

L'action majeure en 2006 aura été l'élaboration d'un dossier de réserve naturelle régionale sur le site des coteaux du Pont-Barré, en partie propriété de la LPO Anjou.

La Coordination régionale LPO qui regroupe les délégations LPO d'Anjou, de Loire-Atlantique, de Sarthe et de Vendée et Mayenne Nature Environnement, concrétise un important partenariat avec le Conseil Régional des Pays de la Loire qui nous retient comme chef de file "Faune" dans le cadre de sa stratégie pour la biodiversité. Par ailleurs, l'enquête nationale sur le Râle des genêts a démontré l'importance du département pour l'espèce avec plus de 60 % de l'effectif national en Maine-et-Loire.

Le cap des 1 000 membres a été franchi en novembre et le chiffre de 1 023 membres est affiché au compteur le 31/12/06. Cela témoigne bien du dynamisme de l'association et de sa capacité à mobiliser et sensibiliser le grand public. Organisation des premières Rencontres régionales des Refuges LPO - Jardins d'oiseaux le 1er octobre 2006 à Angers.



Le Maine-et-Loire, un département essentiel pour le Râle des genêts.

LPO AUDE

Délégation LPO depuis 1993 Nombre de membres : 305 Nombre de salariés : 9

L'action phare de l'année 2006 est incontestablement la création d'un troupeau ovin à vocation d'entretien des garrigues ouvertes dans les Corbières. Ces garriques pâturées sont en effet essentielles à la survie d'espèces particulièrement rares et menacées comme l'Aigle de Bonelli ou le Cochevis de Thékla. Malheureusement, la quasi disparition de l'élevage extensif rend ces espèces encore plus vulnérables. Cette action a été



entreprise dans le cadre du programme LIFE Corbières soutenu par l'Union Européenne et les collectivités territoriales.

Mais 2006 c'est aussi la création d'un site de relâcher de Faucon crécerellette dans le cadre du LIFE Transfert, le suivi des espèces très rares comme la Pie-grièche à poitrine rose ou l'Outarde canepetière, la protection de 20% des sternes françaises avec le programme "Plages Vivantes".

LPO AVEYRON

Délégation LPO depuis 2001 Nombre de membres : 405 Nombre de salariés : 4

L'année 2006 a été prioritairement consacrée à l'amélioration de la biodiversité dans les exploitations agricoles de l'Aveyron dans le cadre du programme national "agriculture et biodiversité". Ce projet consacre les efforts de rapprochement de la LPO Aveyron avec le monde agricole. 12 agriculteurs participent à ce programme expérimental. Une rencontre de chaque exploitant a permis de connaître son système d'exploitation et les contraintes de leur exploitation. Ensuite des inventaires de faune et de flore et d'éléments paysagers ont permis de bien cerner l'intérêt écologique de l'exploitation et de proposer des mesures pour l'amélio-



ration et la conservation de la biodiversité. Une plaquette de sensibilisation a été distribuée à près de 10 000 agriculteurs du département. Cette plaquette a été bien perçue par l'ensemble du monde agricole.

L'année 2006 a aussi été marquée par la désignation d'une nouvelle "Zone de protection spéciale" de 167 km² dans les gorges de la Truyère grâce à la contribution de notre délégation. Cette zone vient compléter le réseau Natura 2000 pour la conservation de l'Aigle botté et du Milan royal entre autres. La LPO Aveyron a aussi dressé l'inventaire de près de 300 sites destinés à figurer dans l'inventaire des "Zones naturelles d'intérêt écologiques faunistiques et floristiques" (Znieff). C'est la plus grosse contribution des associations de Midi-Pyrénées à cet inventaire.

L'atlas des vertébrés, projet phare de l'association, suit son cours. Près de la moitié des textes de ce futur "beau livre" a été rédigée et les naturalistes continuent d'explorer le département pour combler les mangues dans la connaissance de la faune des vertébrés de l'Aveyron. La LPO Aveyron poursuit sont effort de suivi et de protection de nombreuses espèces. Parmi les plus emblématiques on citera les busards pour lesquels une méthode d'incubation des œufs a été expérimentée afin de sauver les œufs qui sont voués à la destruction lors des fauches. Le Milan royal bénéficie aussi d'une grande attention : deux nouveaux sites d'hivernage ont encore été trouvés, plaçant ainsi le département comme un des secteurs stratégiques pour la conservation de cette espèce.

Enfin, la LPO Aveyron continue de sensibiliser un public de plus en plus nombreux. Elle a par ailleurs relayé très activement l'appel de la LPO France à adhérer ce qui lui a permis d'augmenter ses adhérents de plus de 70 personnes. Cette année aussi, plus d'une dizaine de bénévoles sont venus s'ajouter à la liste de ceux qui accomplissent les actions de la LPO.

Pour info... Les délégations régionales et départementales sont des associations juridiquement distinctes de la LPO. Ce sont des associations naturalistes qui ont fait le choix de rejoindre le réseau LPO/BirdLife International. Chaque délégation a donc ses propres statuts, conseil d'administration. budget, objectifs...

LPO HAUTE-SAVOIE

Délégation LPO depuis 1995 Nombre de membres : 671 Nombre de salariés : 2

L'année 2006 de la LPO Haute-Savoie a été marquée par la mise en place de son nouveau site Internet. Celui-ci offre aux visiteurs de multiples fonctionnalités telles que la saisie en ligne de leurs observations naturalistes (oiseaux, reptiles, amphibiens, mammifères, etc.). Il s'agit en effet d'une véritable base de données en ligne dont les premiers résultats sont édifiants! En 5 mois, plus de 200 observateurs se sont inscrits et plus de 40 000 observations ont été saisies dont 30 000 pour ce seul début d'année 2007 (contre 4 à 6 000 annuellement avant la mise en ligne du site). C'est une avancée considérable pour la connaissance des populations d'oiseaux et des autres groupes sur le département, et donc pour leur protection.



Le travail de gestion de la LPO Haute-Savoie sur le domaine de Guidou, au bord du lac Léman, s'est poursuivi en 2006, avec de nouveaux travaux d'augmentation de la surface en eau sur la prairie humide de la Grande Corne, afin d'améliorer encore les potentialités d'accueil des oiseaux, en particulier durant les périodes de migration.

La LPO Haute-Savoie a également terminé la mise en place de son Plan Vigilance Avifaune 74 : chacun peut consulter sur notre site Internet la liste actualisée des espèces d'oiseaux qui ont été contactées sur chacune des 294 communes haut-savoyardes. Ce plan vigilance a pour objectif de fournir à tous, et plus particulièrement aux acteurs de l'aménagement du territoire, une information de base sur les enjeux de conservation à l'échelle communale. A cet effet, sur chaque listing, sont mises en évidence les espèces d'oiseaux nicheuses menacées et à surveiller en Haute-Savoie, et une fiche descriptive de chacune de ces espèces, précisant notamment les habitats qu'elles fréquentent, est consultable en un simple clic. Ce dispositif a pour ambition de mettre en œuvre une véritable stratégie d'anticipation en responsabilisant les décideurs.

L'action de sensibilisation des scolaires et du grand-public engagée par la LPO Haute-Savoie se poursuit, notamment le programme de sensibilisation mis en place auprès des écoles de la commune de Metz-Tessy, partenaire privilégié de la LPO Haute-Savoie. Enfin, la fréquence et la diversité des activités de la LPO Haute-Savoie témoignent d'une vie associative particulièrement développée, grâce notamment à une forte mobilisation bénévole.

> Délégation LPO depuis 2006 Nombre de membres : 450 Nombre de salariés : 1

LPO HERAULT

L'action phare de l'année 2006 c'est tout simplement la création de la Délégation LPO Hérault en janvier 2006 en continuité du Groupe LPO Hérault!

Dès sa structuration en Délégation, la LPO Hérault s'est investi dans les programmes de conservation d'espèces patrimoniales telles que le Faucon crécerellette, l'Aigle de Bonelli et l'Outarde canepetière. La LPO 34 s'est aussi mobilisée pour la meilleure connaissance de la Pie-grièche à poitrine rose, les dates de reproduction des anatidés ou encore le suivi des sites Natura 2000. Une action de pose de nichoirs à chevêche a été couronnée de succès avec des taux d'occupation particulièrement élevés. Un important lobbying auprès d'EDF a été mené suite à une série



noire d'électrocution de cigognes et de rapaces dans le département. Enfin, l'accent a été porté sur la sensibilisation du grand public et le développement des refuges LPO.

LPO LOIRE

Délégation LPO depuis 1998 Nombre de membres : 547 Nombre de salariés : 5

L'année 2006, à la LPO Loire a été marquée par l'organisation des Troisièmes Rencontres Inter-Régionales des Refuges LPO qui ont accueilli près de 500 personnes issues de 15 départements différents et ont permis la signature d'un Refuge Excellence de 35 ha au coeur des Gorges de la Loire. Conférences, animations, stands, sorties et échanges, les bénévoles avaient



prévu un programme qui a impressionné les élus locaux et enchanté l'ensemble des participants malgré une météo peu conciliante!

2006 a été l'année de renouvellement de la convention qui lie la LPO Loire à la DDAF pour la gestion des réserves de chasse et de faune sauvage du Domaine Public Fluvial

La LPO Loire associé au PNR du Pilat a engagé des démarches afin de proposer de classer en APPB un des derniers secteurs de landes à bruyères où nichent encore en milieu naturel quelques-uns des derniers couples de busard cendré du département.

Sur la placette d'alimentation hivernale du Milan royal, expérimentation d'un piège photographique afin d'étudier plus précisément la fréquentation de ce poste de nourrissage par les oiseaux. En collaboration avec le Conseil général, l'étude des espèces patrimoniales et emblématiques du Département se poursuit. Après la chevêche et le circaète, 2006 était consacrée aux échassiers des prairies : vanneau, courlis et œdicnème. Ce programme intitulé "La Loire des Oiseaux" se décline chaque année en 3 volets : étude, sensibilisation (animations dans les collèges) et propositions d'action de protection.

2006 aura été l'année record pour le nombre d'animations scolaires avec 264 demi-journées d'animation sur des thèmes aussi variés que les oiseaux. bien sûr, mais aussi Loire Nature, la Mare, les rivières... Les animateurs, toujours très créatifs ont également élaboré de nouveaux outils pédagogiques sur la pollinisation et sur l'écocitoyenneté.



LPO LOIRE-ATLANTIQUE

Délégation LPO depuis 1995 Nombre de membres : 1 380 Nombre de salariés : 10

L'année 2006, à la LPO Loire-Atlantique, a été marquée par l'organisation, avec le soutien de la Ville de la Chapelle-sur-Erdre, et en collaboration avec Ecopôle-CPIE Pays de Nantes et le GAB 44, du 3e Festival Art et Nature, du 31 mars au 2 avril, à l'Espace Capellia : exposition d'oeuvres animalières (27 artistes et 4 éditeurs présents), parcours de découverte artistique le long du Gesvres, accueil des établissements scolaires de la commune (9 classes sensibilisées, 250 élèves), conférences-débats (Jean-Marie Pelt...), projections de films, marché bio... Au cours du week-end, 5 000 personnes ont fréquenté le Festival, en présence d'Allain Bougrain Dubourg, de Tom Novembre et de Jean-Marie Pelt.



A travers de ses activités d'expertise naturaliste, la LPO 44 recueille de nombreuses informations qui alimentent la base de données ornithologique du département et donnent une solide connaissance des sites. Cette expertise des territoires offre des aides à la décision pour les collectivités locales et administrations, à différentes échelles. Elles ont contribué à une meilleure définition des données, dans la concertation, entre les membres de la LPO 44, les différents gestionnaires de ces zones humides et les administrations. De plus, nos actions et nos recommandations lors de projets (éolien, routier, etc.) prévus sur des zones humides, sur des zones côtières et intérieures (pour les projets éoliens), mettent à jour les richesses de ces milieux auprès des aménageurs et apportent des éléments d'évaluation susceptibles de préciser la compatibilité de ces aménagements avec la préservation de l'avifaune et de ses habitats. Toutes ces actions favorisent leur meilleure prise en compte dans la réalisation de projets, et plus généralement dans les perspectives d'aménagement et de planification du territoire.

Tout au long de l'année 2006, la LPO 44 s'est impliquée dans de nombreux dossiers de conservation d'espaces naturels. Suivi annuel d'anciennes carrières, participation à la rédaction de plans de gestion, réhabilitation, suivis et conseils sur les zones humides du Pays d'Ancenis et de Châteaubriant et sur les espaces naturels sensibles du Conseil général de Loire-Atlantique. Participation à la réflexion sur le tracé "Vélocéan" en Presqu'île Guérandaise. Mise en place du programme national de suivi et de conseil sur 9 exploitations agricoles. Participation au débat relatif au contournement de Montoir de Bretagne (initialement prévu au coeur des zones humides de Brière). Implication dans les dossiers du Projet d'extension du Port Autonome de Nantes-St Nazaire sur les roselières et vasières de Donges-est et du Projet d'Aéroport Notre Dame des Landes. Suivi du projet de golf sur des îles de Saint-Sébastien sur Loire (Zone Natura 2000, abritant plusieurs couples de Chevêches d'Athéna). Enfin, des actions de gestions mises en place par la LPO 44 sur des espaces naturels : sur les salines guérandaises (aménagement d'îlots pour Avocettes, arrachage de Baccharis, etc.).

La LPO Loire-Atlantique réalise ou participe à des suivis scientifiques nécessaires pour la protection des espèces, mais surtout pour la protection et la gestion des espaces naturels qui les hébergent. Parmi ces suivis : le Comptage Wetlands international, (240 280 oiseaux comptabilisés grâce à 120 observateurs d'une dizaine d'organismes différents : ONCFS, PNRB, Association HIRONDELLE, CPN...). Le département est ainsi prospecté à 89 %. Les Comptages littoraux (15 équipes pour une trentaine d'espèces), de dortoirs d'Aigrettes effectués sur 5 sites suivis depuis douze ans. La Participation des membres LPO 44 aux enquêtes STOC : 26 équipes en 2006. En 2006, l'ensemble des secteurs occupés par le râle des genêts a pu être visité par les bénévoles de la LPO 44 et les agents de l'ONCFS. La Coordination de l'enquête Loire-Nature sur les sternes, pour la rédaction d'une synthèse sur le bassin de la Loire.

En Presqu'île Guérandaise, une des missions principales de la LPO 44 à Terre de Sel dans les marais salants est d'assurer, d'organiser et de développer des animations naturalistes et scientifiques destinées au grand public et aux scolaires. En 2006, 844 personnes y ont été accueillies. La LPO 44 a également coordonné la création de panneaux pédagogiques pour la communauté de communes Cap-Atlantique, qui seront installés à la Pointe de Merquel. Dans l'agglomération Nantaise, la LPO 44 a développé son secteur animation-éducation à l'environnement, afin de sensibiliser les habitant(e)s et les scolaires aux enjeux environnementaux. Nous concevons donc des projets pédagogiques, réalisons des animations, créons des outils pédagogiques adaptés aux publics (maternelles, primaires...). Il a ainsi été conçu, promu et réalisé des animations en direction des scolaires (maternelles, primaires, collèges), et du grand public, qui ont attiré 2 362 personnes. Les sites les plus visités en 2006 par le grand public ont été: Le marais de Malakoff, Le marais Audubon, La Sèvre Nantaise, les abords de l'Eglise St Clément, au cœur de Nantes (découverte du Faucon pèlerin). Ces interventions représentent une sensibilisation de 729 personnes à travers des sorties naturalistes, projection de diaporamas... Le tout complété d'un suivi mensuel de l'avifaune et d'une réunion annuelle de tous les acteurs, permet la concertation quant aux aménagements souhaitables pour les oiseaux et le public.

LPO SARTHE

Groupe en 1996 Délégation LPO depuis 2003 Nombre de membres : 401 Nombre de salariés : 3

L'année 2006, à la LPO Sarthe a été marquée par la signature d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs entre la Coordination LPO et le Conseil Régional des Pays de la Loire (La coordination LPO regroupe la LPO Sarthe, les autres délégations LPO des Pays de La Loire ainsi que Mayenne nature Environnement). Dans le cadre de cette convention, signée avec le Conseil Régional des Pays de la



Loire, différentes actions en faveur de la protection de la biodiversité ont été menées en 2006 :- Réalisation d'un état des lieux de la faune régionale,- Préparation d'un Livre Rouge de l'avifaune en Pays de la Loire,- Coordination d'un groupe régional faune,- Sensibilisation des acteurs locaux, des collectivités, des partenaires à la prise en compte des espèces faunistiques d'intérêt patrimonial. Un partenariat national entre Morillon-Corvol et la Ligue pour la Protection des Oiseaux France a été mis en place depuis 2003. Dans ce contexte national, la LPO Délégation Sarthe et le groupe Morillon-Corvol-Centre, qui exploite deux carrières sur le département de la Sarthe, ont décidé de mettre en place, en 2006, un partenariat local. L'objectif de cette collaboration est d'optimiser la gestion et le ré-aménagement écologiques des sites d'extraction situés sur les communes de Ségrie et de Saint Léonard des bois.

Le suivi de la colonie d'hirondelles de fenêtre et l'entretien des installations à la gare SNCF de Château du Loir se poursuivent depuis 2001. Cette année, comme chaque année, les opérations se sont déroulées dans de bonnes conditions même si les mesures de sécurité ont été renforcées et que nous devons désormais utiliser un échafaudage. En revanche, des actes de vandalisme ont fortement perturbé la colonie cette année puisque ce sont plus de 70 nids naturels qui ont été détruits en période de nidification. Nous avons déposé plainte contre X et nous nous sommes constitués partie civile.

Sensibilisation du public sur l'intérêt et la préservation des vergers de hautes-tiges. L'objectif de ce projet est de sensibiliser le public sur les enjeux environnementaux qui existent autour des vergers de hautes-tiges afin de promouvoir leur préservation mais aussi impulser la plantation de nouveaux vergers. Dans le cadre de ce projet, il a notamment été réalisé une brochure de sensibilisation intitulée "le verger de haute-tige : élément du patrimoine naturel et culturel sarthois". Cette brochure a été éditée à 2 500 exemplaires.

Pour info...
La LPO comptait
19 délégations
en 2006, dont
6 régionales et
13 départementales.

LPO TARN

Délégation LPO depuis 1998 Nombre de membres : 360 Nombre de salariés : 3

Depuis 2005, la LPO Tarn participe à la réactualisation de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologiques, Faunistiques et Floristiques, initiée par la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) de Midi-Pyrénées. Nous avons transmis plus de 11000 données localisées et synthétisées à Espaces Naturels de Midi-Pyrénées, opérateur régional, pour la collecte des données de faune. Une centaine sites d'intérêts méritant un classement en Znieff ont été ainsi proposés à la DIREN. Outre l'exploitation des données existantes, nous avons effectué, avec l'aide de bénévoles, des prospections complémentaires afin de combler les lacunes existantes dans



certains secteurs. Notre effort a porté en 2006 sur le Cordais et les vallées du Tarn, du Viaur et du Cérou. Ces prospections ont, notamment, fourni des éléments nouveaux concernant la répartition et les effectifs du Circaète Jean-le-Blanc, de l'Aigle botté et du Milan royal. A l'échelle régionale, le traitement, l'analyse et le croisement de l'ensemble des données naturalistes collectées devraient aboutir à la désignation des Znieff de 2e génération d'ici à 2007-2008.

Parallèlement au contrat de rivière Tarn, l'inventaire des zones humides de la rivière Tarn a consisté à dresser une synthèse des principales connaissances naturalistes (flore et faune, hors poissons) du bassin versant du Tarn. Il a été mené en étroite collaboration avec les services techniques du Conseil Général du Tarn, de la Société Tarnaise de Sciences Naturelles et du Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées. Les relevés de terrain se sont déroulés en 2005 et 2006. Au-delà d'une amélioration des connaissances sur la présence et la répartition des différents taxons, sont précisées la localisation des différentes zones humides et l'identification des intérêts qu'elles représentent. L'ensemble fera l'objet d'un rapport complet dans le courant de l'année 2007, où les différentes propositions d'actions seront soumises au comité de rivière pour être intégrées dans le plan d'actions du contrat de rivière.

Grâce au soutien du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, et en partenariat avec le PNR des Grands-Causses et la LPO Aveyron, un suivi quotidien de la migration a été assuré entre le 21 août et le 03 septembre depuis le point de vue de la Vierge de Roquecézière (Aveyron - Monts de Lacaune). Plusieurs bénévoles sont venus prêter main forte, dans la bonne humeur, à Timothée Bonnet, "spotteur" bénévole en charge du suivi. Ce fut en particulier le cas lors des deux week-ends "migration" organisés sur place. Les résultats sont éloquents : plus de 3 400 migrateurs observés. Le 1er septembre, une conférence a permis de présenter les résultats aux habitants de la commune, dont beaucoup ne se doutaient pas de l'existence d'un tel trafic aérien au dessus de leurs têtes! A tel point que plusieurs d'entres eux se sont pris au jeu et ont été des observateurs assidus les jours suivants!

Dans la continuité des études réalisées en 2001 et 2004, le Parc naturel régional du Haut-Lanquedoc a confié à la LPO Tarn une nouvelle mission d'inventaire et de sensibilisation en faveur de la Chevêche d'Athéna. En 2006, nos prospections ont porté sur le piémont de la Montagne Noire et la vallée du Thoré entre Labruquière et Mazamet. Le Causse de Caucalières-Labruguière, contigu, à lui aussi été couvert. La petite chouette aux yeux d'or est bien représentée entre Labruquière et Mazamet, y compris dans certaines zones pavillonnaires. Sur le causse, où les terrains de chasse sont nombreux, la situation semble plus fragile du fait de la rareté des cavités propices à la nidification. Plusieurs cas de nidification au sol ont déià été recensés. L'espèce est alors plus sensible à la prédation et aux dérangements. Deux soirées de sensibilisation, organisées à Albine et à Dourgne, ont regroupé une trentaine de personnes. Les résultats de l'étude ont fait l'objet d'une présentation au public le 14 octobre 2006 lors de la Fête de la Pomme à Calmon (commune d'Aiguefonde). Une vingtaine de nichoirs, réalisés par l'association "L'Atelier Occitan du Bois" de Gaillac, ont été posés, notamment sur le causse de Caucalières-Labruquière où les cavités naturelles sont peu nombreuses

Durant plus de 6 mois, le Jardin des Paradis de Cordes a hébergé une exposition créée par le Groupe LPO. Nous avons installé des silhouettes d'oiseaux, des dessins de Serge Nicolle, des nichoirs dans ce magnifique jardin aux senteurs orientales. Plus de 12 000 vacanciers, touristes et amateurs de jardins ont eu le loisir de mieux connaître les oiseaux des jardins dans le cadre enchanteur de ces lieux. Notre collaboration avec Griet et Benoît Piquart a été très amicale, agréable et fructueuse. Une longue-vue installée près de l'entrée a été la curiosité des visiteurs et ils ont pu ainsi s'initier à l'ornithologie de terrain. Une expérience à renouveler!

LPO TOURAINE

Délégation LPO depuis 1999 Nombre de membres : 756 Nombre de salariés : 3

L'année 2006, à la LPO Touraine, a été marquée par l'engagement dans deux documents d'objectifs Natura 2000 ainsi que par la mise en place dans le département du programme national "Agriculture et Biodiversité"



Cette année encore, la LPO Touraine a porté une grande partie de son attention sur la Loire et les

espèces ligériennes. Des actions de comptage des oiseaux des grèves, de sensibilisation, de protection (panneautage) et d'entretien des îlots ont été menées. Du fait de la mise en place d'un projet Natura 2000, l'association s'est également beaucoup investie dans la problématique de l'outarde sur les plaines de Champeigne. Elle y a mené ses actions en tant que coopérateur du document d'objectif dans un souci de concertation avec les acteurs locaux. Par ailleurs dans le cadre d'un partenariat avec l'ONF et la DIREN Centre, la LPO Touraine a engagé un suivi pluriannuel du Balbuzard pêcheur, probable nouveau nicheur dans le département. Enfin, en proposant le Pic cendré comme "oiseau de l'année" en Touraine, la LPO a clarifié en 2006 le statut de cet oiseau en Indre et Loire. L'association continue bien sûr son rôle de sensibilisation des publics (animations. écotourisme, sorties "Nature"...), conforté par la fidélisation des établissements scolaires.



LPO VENDÉE

Délégation LPO depuis 1995 Nombre de membres : 623 Nombre de salariés : 7

Les refuges qualité : des collectivités s'engagent en faveur de l'environnement. La labellisation "refuge LPO" est une démarche proposée à tous ceux qui veulent participer à la conservation du patrimoine naturel, ouverte aux collectivités depuis 1997. En 2006, la LPO Vendée a travaillé en partenariat avec deux communes, qui se sont engagées sur le long terme pour préserver la biodiversité sur leur territoire. Ce



travail s'appuie sur la réalisation d'un inventaire faune-flore qui permet de déterminer les enjeux écologiques du site. Ensuite, une concertation est établie avec les élus et les services techniques afin de réaliser un cahier des charges visant à sauvegarder les espèces patrimoniales, augmenter la biodiversité tout en tenant en compte des usages des habitants (promenade, découverte...). Ainsi, la Chaize le Vicomte a mis en refuge LPO la vallée verte du Marillet : 7 hectares de vallée fréquentés par la Loutre d'Europe, le Triton marbré... sont aujourd'hui gérés de façon à conserver ce patrimoine. Aux Clouzeaux, c'est la vallée de la Tinouze et ses prairies humides à Damier de la Succise qui est en cours d'étude.

Le Puffin des Baléares est considéré comme étant l'espèce la plus en danger en France métropolitaine. Sa population mondiale est inférieure à 10 000 individus. L'évolution des effectifs est très défavorable : de 8000 à 10000 individus dans les années 1980 à pas plus de 2500-4000 individus en 2000. Cet oiseau pélagique niche exclusivement aux lles Baléares. Il fréquente principalement le golfe de Gascogne au large des côtes vendéennes. Le littoral vendéen a donc une responsabilité considérable en période de migration. Un comptage sur le littoral vendéen a été réalisé par la LPO Vendée en 2006 : avec un effectif maximum de 2000 individus. Ce comptage a mobilisé 21 bénévoles de la LPO sur six points d'observations entre Saint-Gilles Croix de Vie et Les Sables-d'Olonne sur cinq dates différentes.

Un groupe local très actif en sud Vendée réunit, depuis deux ans, une quinzaine de bénévoles. Ce groupe local s'est réuni 3 fois cette année (de 20 à 50 participants) ce qui témoigne d'un regain d'intérêt pour une formule où sont proposés à chaque fois un diaporama ou des films. Le groupe local a également sa propre lettre de liaison : « De la plume à l'aile » éditée à deux reprises en 2006. Tout au long de l'année, il participe ou organise de nombreux stands et activités : Ouverture des communaux, Printemps de l'environnement, Printemps Bio, Nuit de la Chauve-souris, enquête "mangeoires" et la manifestation "Bien-être et jardin avec les plantes" organisée en partenariat avec la ville de Fontenay-le-Comte et les associations locales.

Un groupe "jeunes" s'est constitué au sein de la LPO Vendée, sous l'impulsion de deux jeunes adhérents très motivés. Au cours de l'année 2006, ce groupe "jeunes" a participé à différentes activités de la LPO: déplacement de mares sur le chantier de l'A87, suivis "busards" en marais breton, camp de migration à la pointe de l'Aiguillon (comptage des passereaux migrateurs), week-end ornithologique à l'Île d'Yeu en octobre 2006.

LPO VIENNE

Délégation LPO depuis 1992 Nombre de membres : 847 Nombre de salariés : 11

L'année 2006, à la LPO Vienne, a été marquée par le lancement de la campagne d'information "Respectez votre jardin, la nature vous le rendra !". L'objectif est de sensibiliser les jardiniers particuliers aux techniques de jardinage sain, alternatives à l'emploi des produits phytosanitaires (insecticides, engrais, pesticides, herbicides...), et de redonner au jardin sa capacité d'accueil pour les oiseaux et la faune et flore associées. Les deux années de réflexion du groupe "jardin" de la LPO Vienne, composé de jardiniers bénévoles, ont débouché sur l'édition de trois plaquettes et de trois affiches sur les thèmes :- Moins de chimie, c'est plus de vie ! ou comment nourrir son jardin,



désherber autrement, prévenir et lutter contre les maladies et invasions des indésirables au jardin... - Ne faites pas de votre pelouse, un gazon maudit ! ou comment ménager et entretenir sa pelouse pour qu'elle soit vigoureuse et redevienne l'abri d'une multitude d'être vivants, alliés du jardinier... - Reposez-vous... laissez travailler votre terre ! ou comment stimuler, par des pratiques simples, les milliers d'organismes du sol, garants de sa fertilité, et faire profiter les plantes de cette aide biologique... Ces documents distribués au grand public lors des manifestations, servent aussi de supports pédagogiques lors des journées de démonstrations organisées dans les jardins familiaux ou dans des jardins de particuliers. Les membres du groupe jardin illustrent ainsi concrètement et en situation les différentes techniques proposées.

La LPO Vienne a coordonné un programme de sauvegarde des landes picto-charentaises, sous l'égide de Poitou-Charentes Nature. L'inventaire des landes des 4 départements, la saisie et la cartographie des 433 sites inventoriés a abouti à la réalisation en 2006 d'un Catalogue des landes qui présente les fiches synthétiques de ces sites. Aujourd'hui diffusé aux gestionnaires potentiels de milieux naturels, ce catalogue témoigne de la régression continuelle de ces landes à forte valeur patrimoniale dont il ne reste qu'un peu plus de 7 500 ha en Poitou-Charentes (dont 71 % en Vienne et 21 % en Charente-Maritime). C'est pourquoi, il est prévu de réaliser une plaquette de sensibilisation sur les landes et un colloque régional en 2008, afin de restituer le fruit de notre travail et de susciter une dynamique de préservation des landes et des espèces qui leur sont associées auprès de tous les acteurs concernés.

2006 a aussi vu le démarrage des travaux de réaménagement écologique du lac de Saint-Cyr réalisés par la LPO Vienne dans le cadre du programme Loire nature, avec le soutien de la Société Anonyme de Gestion et d'Animation et du Syndicat Mixte d'Aménagement du Seuil du Poitou. Cet ambitieux projet a pour objectif de doter le plan d'une véritable zone humide de près de 40 ha, où la faune et la flore s'épanouiront, et de permettre leur découverte par le public. Au programme, 200 000 m3 à déplacer et à remettre en forme pour créer une vaste zone humide, entre les rives du lac et les berges du Clain. À l'automne 2007, les travaux d'équipement du site (observatoires, platelages, cheminements), permettant de découvrir cette zone humide, seront lancés. Ces aménagements seront accessibles à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite et aux handicapés sensoriels. L'ouverture du site est prévue pour janvier 2008.

En vienne, depuis plus de 20 ans, les populations de busards des sites Natura 2000 de Moulière-Pinail et de la plaine de Neuville-Mirebeau font l'objet chaque printemps d'un suivi et d'actions de protection des nichées, en collaboration avec les agriculteurs en plaine et en partenariat avec l'ONF sur la forêt domaniale. Pour accompagner ce travail de terrain, une importante action de sensibilisation a été menée en 2006 en direction du grand public, des agriculteurs et des scolaires. 70 animations ont été réalisées en bibliothèques, dans les écoles, lors de sorties extérieures, de soirées diaporama... pour faire découvrir les particularités des busards, le rôle des rapaces dans l'équilibre des écosystèmes, la découverte des paysages dans lesquels évoluent les busards... Ainsi, 1150 enfants et plus de 120 adultes ont été sensibilisés grâce à la mobilisation des animateurs et des bénévoles de la LPO Vienne.

Pour info...
Les délégations
comptent
93 salariés;
leur buget
cumulé est
estimé à environ
6 millions d'euros.

LPO YONNE

Délégation LPO depuis 1995 Nombre de membres : 397 Nombre de salariés : 1

La LPO Yonne a été marquée en 2006 par le dossier "éolien". En effet, dans le cadre du développement des énergies renouvelables, plusieurs projets d'implantation d'éoliennes sont en cours dans notre département. Les demandes d'études qui en découlent ont pu favoriser l'embauche d'un salarié permanent en fin d'année.

A la Réserve Ornithologique de Bas Rebourseaux, pour un meilleur accueil du public, une réflexion a été menée pour la conception de

nouveaux panneaux d'information. Pour la tranquillité des nombreuses espèces présentes sur ce site, des barrières et un fossé empêchent depuis le début de l'année l'accès des véhicules aux abords du lac.

Le suivi et la protection d'espèces telles que la Cigogne blanche, la Chouette Chevêche, le Faucon Pèlerin et les Grues cendrées sont toujours d'actualité dans l'Yonne. Le seul couple icaunais de cigognes blanches a pu mener à bien une nichée de quatre cigogneaux malgré la mort accidentelle de la femelle début juillet. Nous espérons que l'installation d'un système anti-prédateurs sur des nichoirs diminuera la mortalité sur la population de la Chevêche d'Athéna activement suivie en Puisaye. Un nichoir à Faucon Pèlerin a été installé sur la cathédrale d'Auxerre, ce qui pourrait inciter la population de ce rapace à coloniser le nord du département. Située sur un couloir de migrations, la LPO Yonne participe activement au Réseau Grues France.

Après sa création en 2005, l'EPOB (Etude et Protection des Oiseaux en Bourgogne) réunissant trois associations ornithologiques bourguignonnes s'est pleinement développée en 2006, en fédérant des actions communes, en mutualisant les ressources et devenant ainsi une force de proposition auprès de la Région Bourgogne et des décideurs institutionnels.



Faucon pélerin.

GROUPES LPO

LPO AISNE

Groupe LPO depuis 1999 Nombre de membres : 231 Nombre de salariés : 0

L'année 2006, à la LPO Aisne a été marquée par le développement de l'activité du groupe dans le Nord du département, concrétisé par l'organisation de sorties et animations et surtout la prise de contact avec le Centre de Sauvegarde de la faune sauvage de Saint Quentin et la recherche d'un moyen de transport pour l'acheminement des oiseaux vers ce centre.

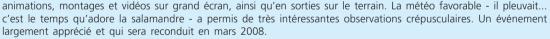


Le réseau des Refuges LPO s'est beaucoup développé et on note l'arrivée d'un nouveau site : La Hottée du Diable, 7 ha, gérés par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (CSNP), bénéficiant d'un arrêté préfectoral de protection de biotope. Comme chaque année, des membres de notre groupe ont participé au programme STOC, et, au comptage Wetland, à l'enquête Râle des genêts et Chevêche d'Athéna. 11 sorties ont attiré 191 personnes, nous avons participé à de nouveaux chantiers nature avec le CSNP. Lors de manifestations comme les semaines régionales de l'environnement les stands de Fossoy et d'Urcel ont permis de rencontrer environ 300 personnes. Ces manifestations se sont faites en collaboration avec d'autre associations ou collectivités locales qui nous ont permis de créer de nouveaux liens. Les adhérents du département ont été tenus informés de la vie du groupe par la parution annuelle de deux "LPO Infos Aisne" et deux calendriers de sorties, un "LPO Info junior" leur a aussi été adressé, nous avons édité pour les propriétaires de Refuges deux "Lettre des Refuges". Les calendriers de sortie sont également mis à disposition dans divers lieux publics: magasins, offices de tourisme, ils sont transmis aux journaux, à Picardie Nature et au CPIE des pays de l'Aisne qui diffusent nos actions dans leur calendrier.

LPO AUDOMAROIS

Groupe LPO depuis 2000 Nombre de membres : 250 Nombre de salariés : 0

En 2006, le groupe LPO Audomarois a décidé d'organiser un événement pour les années sans "Nuit de la Chouette". Nous avons souhaité une animation de printemps en complément de notre salon Nature et Terroir de novembre. Le partenariat avec le Collège d'Arques et son atelier scientifique consacré à la connaissance et à la protection des batraciens a été l'élément décisif. Le groupe a ainsi décidé d'une "Nuit des Batraciens", chaque printemps en Audomarois. La première édition, "la Nuit de la Salamandre", les 25 et 26 mars, a été riche en expositions,



La LPO Audomarois a accueilli son premier stagiaire pour étudier la présence des rapaces en milieu forestier : buses, busards et bondrées en forêt de Rihoult-Clairmarais. Début mars 2006, il a réalisé un suivi des couples et individus présents, pour repérer les nids et les zones d'alimentation afin de mettre sur pied des mesures de sauvegarde de ces espèces sur le massif. Après cinq mois de recherche, les résultats ont été plutôt positifs : la présence de la buse variable, de la bondrée apivore dans la forêt ne fait aucun doute et le busard des roseaux a élu domicile dans les roselières et prairies voisines ! La prise de contacts avec différents interlocuteurs (ONF gestionnaire du massif, Pnr des Caps et Marais d'Opale) a permis de mieux cerner la gestion des forêts domaniales et alentours, et d'identifier les menaces qui pèsent sur ces espèces (activités humaines , diminution des ressources alimentaires ou des sites de nidification, difficulté d'évolutions des mentalités, etc.). Cette meilleure compréhension des problèmes permettra la proposition de mesures de gestion adéquates pour favoriser l'accroissement des effectifs et l'implantation de nouvelles espèces (Busard Saint-Martin par exemple) ou, au moins, d'empêcher leur diminution.

Les actions ne se limitent pas à l'avifaune. 2006 a vu se renforcer la direction qu'a prise le groupe LPO vers la diversité dans l'approche de l'environnement. Nous nous impliquons également dans l'étude et la protection des milieux. Nous élargissons notre action vers d'autres espèces : lépidoptères, hyménoptères, batraciens, chiroptères. Dans notre "LPO infos Audomarois" ont été publiées en 2006, deux études complètes qui ont fait l'objet de commentaires élogieux de plusieurs organisations et supports liés à l'environnement. L'une présentait les batraciens de notre région et la seconde le bourdon et ses moeurs. Nous sommes ainsi à même de sensibiliser les publics à l'ensemble des écosystèmes. On ne

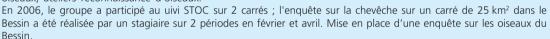
peut lutter pour la sauvegarde de l'oiseau sans le replacer dans la défense de la biodiversité. L'avifaune n'a pas été négligée : notre groupe est un acteur reconnu du programme de suivi régional de l'avifaune des zones humides, dans le cadre d'un projet mené par Espaces Naturels régionaux (fédération des parcs naturels régionaux de Nord Pas de Calais). Le marais audomarois a confirmé sa grande richesse avec des espères rares comme la bécassine des marais, le butor étoilé, le blongios ou la bouscarle de Cetti.

Le groupe audomarois, acteur de l'éducation à l'environnement, participe à un projet pédagogique novateur. En 2006, un bénévole de notre groupe, professeur de SVT et passionné par l'étude des batraciens, a réussi à communiquer cette passion à une douzaine d'élèves et c'est ainsi qu'un partenariat entre le collège Pierre Mendès France d'Arques et la LPO Audomarois a été créé débouchant sur un atelier scientifique "Maroscopie". Les actions variées vont de la localisation des salamandres au GPS à la réalisation d'un diaporama "connaître les batraciens pour les protéger", en passant par des inventaires, etc. Le collège est devenu un site labellisé "Fête de la Science". Maroscopie a déjà remporté un premier prix régional et a représenté la région Nord Pas-de-Calais aux Rencontres Européennes en juillet 2006 à Barcelone. L'atelier a beaucoup de projets, notamment celui de participer à "1000 Défis pour la Planète". En 2006 le groupe a également poursuivi ses actions de sensibilisation du public par sa présence dans de nombreuses manifestations régionales, la mise en place de nos propres outils de communication: les bénévoles ont travaillé pendant deux ans pour mettre au point des panneaux d'exposition présentant nos actions. Des montages "powerpoint" présentent clairement les expériences, les journées "rencontre", et les actions éducatives.

LPO BASSE-NORMANDIE

Relais en 2003 Groupe LPO depuis 2004 Nombre de membres : 530 Nombre de salariés : 0

L'action la plus marquante en 2006 aura été l'organisation de la 4º Fête de l'Oiseau Libre les 3 après-midis du week-end de Pâques à Banneville/Ajon (14). 400 visiteurs avec au programme : films ornithos, expo Refuges et Migrations, fabrication de nichoirs, analyse de pelotes de rejection, sortie de terrain (pas de relâcher de rapaces pour cause de grippe aviaire). Les 20 ans de la Dame Blanche (14) en septembre : participation à l'anniversaire du Centre de Soins à la Faune Sauvage du Pays d'Auge : 500 visiteurs avec au programme : expos Jardin Nature, Refuges, Soins aux oiseaux, ateliers reconnaissance d'oiseaux.



LPO CHARENTE-MARITIME

Groupe LPO depuis 1993 Nombre de membres : 1 008 Nombre de salariés : 1

En 2006, l'action la plus marquante pour le groupe LPO Charente-Maritime aura été le travail effectué pour l'atlas des Oiseaux Nicheurs. Les actions se sont poursuivies sur les sites en marais Poitevin et de Landlène.

En 2006 le suivi des espèces a plus particulièrement porté sur le Busard cendré, Œdicnème, le Râle des genêts et l'outarde canepetière.

La vie associative a été marquée par la tenue de stands présentant le groupe LPO 17 dans de nombreuses manifestation, ainsi que par une forte action en faveur de la création de Refuges LPO en maisons de retraite.

LPO CHER

Groupe LPO depuis 1993 Nombre de membres : 215 Nombre de salariés : 0

L'année 2006, à la LPO Cher a été marquée par la restructuration du groupe en septembre 2005. Une évolution importante du nombre de Refuges LPO et des surfacess s'y rapportante est à noter. Les actions majeures en faveur des espèces ont porté sur :

- comptage des Grues cendrées en migration sur le département ;
- comptages et protection des Busards cendrés ;
- comptage des oiseaux d'eau hivernant en Brenne avec Indre Nature ;
- participation à l'élaboration de la liste rouge des espèces menacées de la Région Centre.

Les actions de la vie associative auront été marquées par :

- la tenue de stands et d'expositions sur plusieurs manifestations dans le département ;
- des interventions dans plusieurs écoles, collèges et lycées ;
- l'organisation de quelques sorties ornithologiques ;
- et l'édition d'un "LPO Infos Cher".

LPO CORRÈZE

Groupe LPO depuis 2002 Nombre de membres : 154 Nombre de salariés : 0

L'année 2006, à la LPO Corrèze a été marquée par l'accord de la Mairie de Brive avec le groupe LPO Corrèze pour la pose d'un nichoir à faucon pèlerin sur l'Eglise St Martin.

En 2006 ont été menées les actions de suivi du faucon pèlerin en collaboration avec l'ONCFS et la SEPOL; l'enquêtes rapaces nicheurs. Participation aux comptages

STOC EPS, Wetland, et 4 rendez-vous au comptage de la migration postnuptiale.

21 sorties grand public (et 1 séjour hors département : en Brenne) ont été organisées tout au long de l'année 2006 avec une participation moyenne de 15 personnes. Participation à la fête de la pomme à Saint-Hilaire-Peyroux et à la fête de la Châtaigne à Beynat. Avec le suivi du faucon pèlerin, le groupe LPO 19 et présent sur "les cahiers de la surveillance" publiés dans le hors-série *Rapaces de France*.

Pour info...

Les groupes sont une réunion de membres LPO ayant une activité commune. Ils n'ont pas de personnalité morale indépendante. En conséquence, leurs résultats sont intégrés à ceux de la LPO nationale.

LPO FINISTERE

Groupe LPO depuis 1997 Nombre de membres : 523 Nombre de salariés : 0

L'action la plus marquante en 2006 est la mise en place de notre réseau "oiseaux en détresse" qui cette année commence a vraiment bien fonctionné, avec des adhérents, des membres du comité de pilotage, et des vétérinaires, dans plusieurs villes du Finistère. Nous pouvons acheminer ainsi les oiseaux le plus rapidement possible vers le centre de soins le plus pro-



che : en l'occurrence le centre de soins de la LPO de l'Ile Grande à Pleumeur Bodou, dans les Cotes d'Armor. Cette année 2006, toutes espèces confondues, environ 250 oiseaux ont été ainsi acheminés vers le centre de soins. La LPO Finistère s'est engagée en 2006, à mener l'inventaire des oiseaux nicheurs sur le site des dunes de Keremma (communes de Tréflez et de Plounevez-Lochrist) et propriété du Conservatoire du Littoral. Le partenariat est établi avec la Maison des Dunes, le garde du Conservatoire. La coordination est assurée conjointement par deux membres de la LPO du Finistère.

D'autre part, nous étoffons aussi nos programmes de sorties grand public, avec une ou deux animations ou sorties mensuelles, afin de faire connaître plus encore la LPO, et nos différentes actions. Nous portons aussi nos efforts à développer les "refuges LPO", à les faire connaître. Nous avons organisé la fête de la Nature, à Plogonnec, qui a été une belle réussite. Je tiens à signaler les bons contacts que nous avons avec les gardes de l'ONCFS du Finistère, qui nous aident dès que nous avons besoin de leur soutien. Comme par exemple dans le cas de destruction de nids d'hirondelles, ou de piégeage d'espèces protégées.

LPO ILLE-ET-VILAINE

Groupe LPO depuis 1988 Nombre de membres : 748 Nombre de salariés : 1

L'année 2006 à la LPO Ille et Vilaine a été marquée par l'élargissement du champ d'actions de la LPO 35 et la mise en place de synergies avec d'autres associations de protection de l'environnement. La LPO a ainsi pu s'exprimer et apporter sa contribution à des réflexions sur des projets importants pour la protection de la biodiversité tels qu'une enquête sur l'épandage de lisiers de porcs, le suivi de la mise en place du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays de Rennes, la mise en place d'actions pour le développement durable dans une EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) ,etc. Par ailleurs d'autres partenariats sur des



actions ponctuelles telles que la Vente de graines ont vu le jour en fin d'année. Au-delà des projets suivis, le travail avec de nombreuses autres associations de protection de l'environnement favorise les échanges et devrait permettre d'amplifier les actions de chaque association dans le futur.

Poursuite de l'action "hirondelles" qui consiste d'une part à effectuer un suivi de certaines populations locales, d'autre part à sensibiliser le public et les collectivités pour éviter les destructions de nids. Développement de l'action graines qui permet d'aider les oiseaux en difficulté en hiver et de sensibiliser sur la nécessité de préserver la biodiversité proche (2 tonnes de graines de tournesol vendues malgré la clémence de l'hiver).

Développement de la vie associative et de notre communication avec le grand public et les médias : permanences, site Internet régulièrement mis à jour, meilleure gestion des contacts, communiqué de presses systématiques sur nos activités... Poursuite de nos actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation : 1852 enfants accueillis en animation scolaire, 24 sorties "découverte des oiseaux", 14 journées de stands, etc.



Faucon crécerelle.

Groupe LPO depuis 2005 Nombre de membres : 261

Nombre de salariés : 0

LPO LOIRET

L'année 2006, à la LPO Loiret (45) a été marquée par le suivi de la reproduction de la Chevêche d'Athéna en nichoirs (17 couples), le suivi de cette espèce en sites naturels (9 couples), la fabrication et la pose de 5 nichoirs sur la commune d'Ingrannes.

En 2006 la LPO Loiret, c'est aussi : la fabrication et la pose de 3 nichoirs pour l'effraie des clochers, le suivi de la reproduction de l'effraie en nichoirs (6 couples), le suivi de l'effraie en sites naturels (6 couples), le suivi et le comptage des nids des hirondelles rustiques et de fenêtre sur 8 communes du Loiret, le suivi de 4 couples de pie-grièche sur 3 communes du Loiret, la fabrication et la pose en forêt domaniale d'Orléans de 9 nichoirs à gobemouche noir.

La LPO Loiret a mené différentes actions de sensibilisation auprès du grand public : réalisation de 7 sorties ornithologiques (142 personnes), animation de 2 stands, le 1er mai 2006 à la Fête des fleurs d'Olivet et le 3 Septembre 2006 lors de la Rentrée en Fête d'Orléans, exposition "Plumes de nuit" du 11 février au 18 mars 2006 à la Maison de Loire du Loiret de Jargeau (300 personnes).

La LPO Loiret a réalisé tout au long de l'année 2006 plusieurs animations pédagogiques : 9 animations de classe dans des écoles primaires (200 enfants) ayant pour thème le nourrissage et l'observation des oiseaux en hiver, les rapaces nocturnes de notre région ainsi que la découverte et protection des hirondelles, 2 animations au Centre Aéré de Boigny-sur-Bionne (46 enfants) avec sortie découverte des oiseaux des parcs et jardins, 2 animations organisées à la maison de retraite d'Auxy et de Saint Denis de l'Hôtel (33 personnes).

LPO MEURTHE-ET-MOSELLE NORD ET SUD

Groupe LPO depuis 2002 Nombre de membres : 856 Nombre de salariés : 0

L'action la plus marquante en 2006 aura été l'exposition " Meuse , terre de vergers" en novembre et décembre, avec plus de 1 000 visiteurs et plus de 500 scolaires ; actions pédagogiques : 3 plantations à la Ste-Catherine de vergers conservatoires d'espèces anciennes, 5 conférences.

Les actions majeures en 2006 auront été le suivi

ornitho sur la vallée de la Meuse entre Mouzay et Pouilly pour Natura 2000 ; comptage des courlis cendrés, bergeronnettes printanières, tariers des prés, râles des genêts ; le uivi des populations d'oiseaux sur les sablières MCA (partenariat avec l'exploitant), ouverture de la ripisylve sur une ancienne gravière Christiaens

et les comptages mensuels d'octobre à mars des Anatidés, des héronnières.

La vie associative aura été marquée par l'organisation de l'exposition photos "objectifs nature", de conférences, des relations régulière et un partenariat avec le Conservatoire des sites lorrains, CPIE de Bonzée, Meuse nature environnement, de nombreuses actions pédagogiques avec les écoles primaires du canton et la réalisation d'une exposition mycologique.



Goéland argenté.

LPO MORBIHAN

Groupe LPO depuis 2005 Nombre de membres : 474 Nombre de salariés : 0

Groupe LPO depuis 2002

Nombre de membres : 752 Nombre de salariés : 1

L'année 2006, à la LPO Morbihan a été marquée par la mise en place du projet "Coucou". Cette enquête a permis de faire participer le grand public à une étude visant à compléter les données sur la répartition de cette espèce sur le département du Morbihan.

Les actions majeures en 2006 auront été marquées par la poursuite de l'organisation d'un réseau de col-

lecte des oiseaux en détresse. Le Groupe est nouvellement représenté à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune sauvage. Contact a été pris avec la ville de Lorient pour résoudre le problème sur la mortalité des goélands sur le port.

Les animations pédagogiques avec des écoles maternelles ou primaires ont concerné un total de 96 enfants et le groupe a également animé la section ornithologique des éclaireurs de France de Beg Minio en Ploemeur. 25 REFUGES LPO ont été créés ce qui porte leur total à 242 pour le département à fin 2006 pour une surface totale de plus de 1 000 hectares.

LPO MEUSE

Groupe LPO depuis 2003 Nombre de membres : 177 Nombre de salariés : 0

L'action la plus marquante de l'année 2006 aura été l'organisation d'une conférence et d'une exposition sur les champignons et les baies sauvages en novembre : 645 participants dont 407 scolaires.

Les actions majeures en 2006 auront été marquées par

- · la participation de 1200 personnes aux conférences organisées par le groupe LPO Meuse, tout au long de l'année.
- · la participation du groupe LPO Meuse à des réunions de travail avec la mairie de Stenay sur les zones Natura et sur les mesures agroenvironnementales. Ceci est effectué en partenariat avec le Conservatoire des Sites Lorrains.
- · le travail en collaboration avec Meuse Nature Environnement pour des actions d'aménagement de carrières.

LPO MOSELLE

L'année 2006, à la LPO Moselle, a été marquée par la signature d'une convention avec France Télécom pour la neutralisation du risque pour l'avifaune associé aux poteaux creux. Cette convention, étendue à l'ensemble des départements lorrains, prévoit la mise en œuvre, sur 6 ans et sous contrôle de la LPO, d'un programme de neutralisation définitive de tous les poteaux creux du réseau France Télécom. Elle permet d'espérer, enfin, à l'horizon 2012, la fin d'une hécatombe qui dure depuis plus de 30 ans.

L'année 2006 a aussi vu se concrétiser une opération de conservation d'un ensemble remarquable de haies et de vergers anciens dans les environs de Thionville. C'est ainsi que, grâce à la générosité de nos adhérents et sympathisants, 36 ares de haies et vergers ont pu être soustraits à l'appétit des promoteurs et bénéficient d'un programme de restauration et d'entretien. Les actions de protection en faveur du busard cendré, de la chouette chevêche et du faucon pèlerin ont été poursuivies. Ces actions, menées dans un cadre régional en partenariat avec les Groupes LPO de Meurthe et Moselle et Meuse, ont permis un recensement de ces espèces menacées et des actions de sauvegarde comme la protection des nids de busard menacés par les moissons ou la pose de nichoirs. Durant l'année 2006, de nombreux contacts ont été pris avec des collectivités locales et des industriels grands propriétaires terriens, avec l'objectif de les sensibiliser à la biodiversité et de les inciter à des pratiques d'entretien de leurs terrains respectueuses de l'environnement. Ces contacts sont dans l'ensemble très fructueux et débouchent fréquemment sur une mise en Refuge LPO ou une convention de partenariat.

Pour info...

La LPO comptait 13 groupes en 2006.



LES OUTILS DU RESEAU LPO

Pour conforter les relations entre la LPO et les délégations, plusieurs outils ont été mis en oeuvre :

Conseil National

Le Conseil National réunit les délégations, groupes, relais deux fois par an. Le CN aborde des sujets sous l'angle "politique". Il est une instance de réflexion, de concertation et de proposition auprès du Conseil d'Administration de la LPO. Le 1er CN s'est déroulé en septembre 1991.

Animation du réseau LPO

Un poste d'animateur de réseau a été créé en 1997 et a été complété par un poste d'assistant à mi temps en 2005. Il est attaché au Pôle Développement Associatif. Son rôle est de faire circuler l'information au sein du réseau à travers par exemple le Flash Réseau (bulletin de liaison du réseau), de gérer un centre de ressources documentaires, d'organiser les Conseils Nationaux avec le délégué national, d'assurer le suivi du FIVA, d'accompagner la création des délégations, groupes et relais, d'aider les délégations, groupes, relais... et toutes les initiatives bénévoles. Les délégations, groupes et relais se retrouvent régulièrement à l'occasion de rencontres annuelles et réunions des directeurs des délégations. Des formations (par exemple sur le contentieux pénal en 2003) sont mises en place afin de répondre aux demandes formulées par le réseau LPO.

• Actions thématiques d'animation de réseau

Depuis 1995, des délégations mettent en place des actions profitant à l'ensemble du réseau, sur des thématiques précises. Par exemple : l'animation de réseau sur "avifaune et éolien" par la LPO Aude en 1999 et 2000, l'animation d'un atelier interne sur Natura 2000 par la LPO Anjou de 2002 à 2004, l'animation sur le thème "avifaune et lignes électriques" en 2002 et 2003 par la LPO PACA, la coordination pour le lancement du programme Loire Grandeur Nature par la LPO Auvergne en 1999... Ces actions sont financées par le FIVA et font l'objet d'un vote en Conseil National.

• Délégué National

Il est élu par le Conseil National pour être le porte-parole des délégations, groupes, relais auprès, notamment, du Conseil d'Administration de la LPO.

• Fonds Interne Vie Associative (FIVA) :

Il s'agit d'un fonds de la LPO destiné à financer les projets d'animation du réseau LPO: lancement d'une nouvelle délégation, salarié animateur du réseau, actions thématiques bénéficiant au réseau LPO, aide exceptionnelle à une délégation. Le FIVA est principalement alimenté par une quote-part de la cotisation des membres résidant dans les délégations, groupes, relais. Le FIVA a été institué en 1995.

Pour info...

Au 31/12/2006, sur les 38 288 membres LPO, les délégations, groupes et relais comptaient 24 402 membres. Ainsi, 64 % des membres LPO sont concernés par une délégation, un groupe ou un relais.





DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

LPO Alsace (67 - 68)

8 rue Adèle Riton 67000 Strasbourg Tél 03 88 22 07 35 alsace@lpo.fr

LPO Aquitaine (24 - 33 - 40 - 47 - 64)

109 Quai Wilson 33130 Bègles Tél/Fax 05 56 91 33 81 aquitaine@lpo.fr

LPO Auvergne (03 - 15 - 43 - 63)

2 bis rue du Clos Perret 63100 Clermont-Ferrand Tél 04 73 36 39 79 - Fax 04 73 36 98 74 auvergne@lpo.fr

LPO Champagne-Ardenne (08 - 10 - 51 - 52)

Der Nature - Fermes des Grands Parts - D13 51290 Outines Tél 03 26 72 54 47 - Fax 03 26 72 54 30 champagne-ardenne@lpo.fr

LPO Haute-Normandie (27 - 76)

19 boulevard d'Orléans 76100 Rouen Tél/Fax 02 35 03 08 26 haute-normandie@lpo.fr

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur (04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84)

Rond-Point Beauregard - "Villa la Paix" 83400 Hyères

Tél 04 94 12 79 52 - Fax 04 94 35 43 28 paca@lpo.fr

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES

LPO Anjou (49)

Maison de la Confluence - 10 rue de port Boulet - La Pointe - 49080 Bouchemaine Tél 02 41 44 44 22 - Fax 02 41 68 23 48 anjou@lpo.fr

LPO Aude (11)

Ecluse Mandirac - 11100 Narbonne Tél/Fax 04 68 49 12 12 aude@lpo.fr

LPO Aveyron (12 - 48)

10 rue des Coquelicots 12850 Onet-le-Château Tél 05 65 42 94 48 aveyron@lpo.fr

LPO Haute-Savoie (74) 24 rue de la Grenette

74370 Metz-Tessy Tél/Fax 04 50 27 17 74 haute-savoie@lpo.fr

LPO Hérault (34)

P. Maigre - 3 impasse Saint Exupéry 34110 Frontignan - Tél/Fax 06 29 81 66 31 herault@lpo.fr LPO Loire (42)

Maison de la Nature - 4 rue de la Richelandière 42100 Saint-Etienne Tél 04 77 41 46 90 - Fax 04 77 46 84 70 loire@lpo.fr

LPO Loire-Atlantique (44)

1 rue André Gide 44300 Nantes Tél 02 51 82 02 97 - Fax 02 40 47 04 69 loire-atlantique@lpo.fr

LPO Sarthe (72)

Maison de l'eau - 43 rue de l'Esterel 72100 Le Mans Tél 02 43 85 96 65 sarthe@lpo.fr

LPO Tarn (81)

Place de la Mairie - BP 27 81290 Labruguière Tél 05 63 73 08 38 - Fax 05 63 73 43 22 tarn@lpo.fr

LPO Touraine (37)

148 rue Louis Blot 37540 Saint-Cyr-sur-Loire Tél/Fax 02 47 51 81 84 touraine@lpo.fr

LPO Vendée (85)

61 rue Gutenberg 85000 La Roche-sur-Yon Tél 02 51 46 21 91 - Fax 02 51 62 07 93 vendee@lpo.fr

LPO Vienne (86)

389 avenue de Nantes 86000 Poitiers Tél 05 49 88 55 22 Fax 05 49 30 11 10 vienne@lpo.fr

LPO Yonne (89)

19 rue de la Tour d'Auvergne 89000 Auxerre Tél 03 86 48 31 94 yonne@lpo.fr

GROUPES

LPO Aisne (02)

4 rue de la Mazure 02200 Acy Tél 06 89 38 99 45 aisne@lpo.fr

LPO Audomarois (62)

4 rue du Marais 62910 Moulle Tél 03 21 93 87 99

LPO Basse-Normandie (14 - 50 - 61)

M. Dominique Loir 10 route du chaos Marigny 14400 Longues-sur-Mer Tél 02 31 92 86 27 basse-normandie@lpo.fr LPO Charente-Maritime (17)

Maison des Associations de Bongraine 99 rue Nicolas Gargot - Tasdon 17000 La Rochelle Tél/Fax 05 46 50 92 21 charente-maritime@po.fr

LPO Cher (18)

Moulin de la Voiselle - 5 Boulevard de Chanzy 18000 Bourges cher@lpo.fr

LPO Corrèze (19)

M. Arnaud Reynier - 18 rue de l'Industrie 19360 Malemort-sur-Corrèze Tél 05 55 87 06 38 correze@lpo.fr

LPO Finistère (29)

Mme Armelle Griffon - 40 rue Mauduit du Plessix 29900 Concarneau Tél 02 98 50 66 57 finistere@lpo.fr

LPO Ille-et-Vilaine (35)

Maison de quartier de la Bellangerais Rue du Morbihan - 35700 Rennes Tél 02 99 27 21 13 - Fax 02 99 27 21 11 ille-et-vilaine@lpo.fr

LPO Loiret (45)

M. Patrick Duhamel - 37 rue de la Grange 45430 Chécy Tél 02 38 86 97 93

LPO Meurthe-et-Moselle nord (54)

M. Claude Navrot - 7 rue Briey 54910 Valleroy - Tél 03 82 46 39 24

LPO Meurthe-et-Moselle sud (54)

Parc Sainte Marie - Maison de l'Espace vert 1 rue du maréchal Juin - 54000 Nancy Tél 03 83 28 71 77 meurthe-et-moselle-sud@lpo.fr

LPO Meuse (55)

M. Thierry Freytag - 54 Grande rue 55700 Mouzay

LPO Moselle (57)

Domaine de Mazenod - 3 rue de la Libération 57685 Augny Tél 03 87 68 01 62 - 06 73 26 73 31

RELAIS

LPO United-Kingdom

The Anchorage - The Chalks - Chew Magna Bristol BS 40 8SN - Grande-Bretagne Tél 00 44 1 275 33 29 80 Fax 00 44 870 762 64 25 Ipo@kjhall.org.uk

ANTENNES

Espace Nature (17)

Place Colbert - 17300 Rochefort-sur-Mer Tél/Fax 05 46 82 12 44 espace.nature@lpo.fr LPO Brenne (36)

Maison de la Nature 36290 Saint-Michel en Brenne Tél 02 54 28 11 04 - Fax 02 54 38 03 71

Station LPO de l'Ile Grande (22)

22560 Pleumeur Bodou Tél 02 96 91 91 40 - Fax 02 96 91 91 05 ile-grande@lpo.fr

LPO Ile-de-France - Mission Rapaces (75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95)

62 rue Bargue - 75015 Paris Tél 01 53 58 58 38 - Fax 01 53 58 58 39 ile-de-france@lpo.fr - rapaces@lpo.fr

LPO Grands Causses - Mission Rapaces (12)

Mairie - 12720 Peyreleau Tél 05 65 62 61 40 - Fax 05 65 62 65 66 vautours@lpo.fr

LPO Marais Poitevin (85)

Maison n°3 - La prée Mizotière 85450 Ste-Radégonde-des-noyers Tél/Fax 02 51 56 78 80 marais-poitevin@lpo.fr

CENTRES DE SOINS

Alsace: LPO Alsace (03 88 69 63 74) **Auvergne**: LPO Auvergne (04 73 27 06 09)

cds.auvergne@lpo.fr

Côtes d'Armor : Station LPO de l'Ile Grande (02 96 91 91 40)

Gironde : LPO Aquitaine (05 56 26 20 52) **Morbihan :** Station LPO de l'Ile Grande

(02 97 91 91 40)

Tarn: LPO Tarn (05 63 73 08 38)

RÉSERVES NATURELLES, SITES, CAMPS

Réserve naturelle du Val d'Allier (03)

LPO Auvergne - 8-12 bd de Nomazy 03000 Moulins Tél 04 70 44 40 66 - Fax 04 70 44 40 99

Espace Nature du Val d'Allier (03)

LPO Auvergne - 8-12 bd de Nomazy 03000 Moulins Tél 04 70 44 46 29 - Fax 04 70 44 40 99

Camp de migration de Fort de la Révère (06)

LPO PACA - Rond Point Beauregard - "Villa la Paix" 83400 Hyères Tél 04 94 12 79 52 - Fax 04 94 35 43 28

Camp de migration de Gruissan (11)

LPO Aude - Ecluse Mandirac 11100 Narbonne Tél/Fax 04 68 49 12 12

Réserve naturelle des marais de Moëze-Oléron (17)

LPO - Ferme de Plaisance 17780 St Froult Tél/Fax 05 46 83 17 07 Réserve naturelle du marais d'Yves (17)

LPO - Ferme de la Belle Espérance 17340 Yves Tél/Fax 05 46 56 41 76 marais.yves@espaces-naturels.fr

Réserve naturelle de Lilleau des Niges (17)

LPO - Maison du Fier 17880 Les Portes en Ré Tél/Fax 05 46 29 50 74 lilleau.niges@espaces-naturels.fr

Réserve naturelle baie de l'Aiguillon (17)

LPO - Ferme de la Prée Mizotière 85450 Ste-Radegonde des Noyers Tél 02 51 56 82 98 - Fax 02 51 56 87 94 frederic.corre@lpo.fr

Station de lagunage (17)

LPO - Espace Nature - Place Colbert 17300 Rochefort-sur-Mer Tél 05 46 82 12 44 - espace.nature@lpo.fr

Réserve naturelle des Sept Iles (22)

LPO - Station Ornithologique de l'Ile Grande 22560 Pleumeur Bodou Tél 02 96 91 91 40 - Fax 02 96 91 91 05 resnat7iles@po.fr

Camp de migration Pointe de Grave (33)

LPO Aquitaine - 109 Quai Wilson - 33130 Bègles Tél 05 56 91 33 81

Maison des Oiseaux du Haut Allier (43)

LPO Auvergne - Le Prieuré 43380 Lavoute Chilhac Tél 04 71 77 43 52

LPO Presqu'île Guérandaise (44)

BP 65315 - Pradel 44353 Guérande Cedex Tél 02 40 42 42 14 - 06 50 23 67 12 vanessa.saez@lpo.fr

Camp de migration Montagne de la Serre (63)

LPO Auvergne - 2 bis rue du Clos Perret 63100 Clermont-Ferrand Tél 04 73 36 39 79

Réserve naturelle régionale de Cambounet-sur-le-Sor (81)

LPO Tarn - Place de la Mairie BP 27 81290 Labruguière Tél 05 63 73 08 38 - Fax 05 63 73 43 22

Camp de migration Pointe de l'Aiguillon (85)

61 rue Gutenberg 85000 La Roche-sur-Yon Tél 02 51 46 21 91 - Fax 02 51 62 07 93 yende@lpo.fr

Réserve naturelle des marais de Müllembourg (85)

LPO - Fort Larron - 85330 Noirmoutier en l'Ile Tél/Fax 02 51 35 81 16

Agir ensemble pour les oiseaux et les hommes





